

Projet éolien Nord N11

Planches Photomontages Aire d'étude immédiate

Juillet 2023



AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE :

n°34 : Perception depuis la gare de Mouillepie

Enjeux : Structure paysagères et secteur panoramique

Visibilité ou covisibilité avec un édifice ou un site protégé



Localisation de la prise de vue



Photographie de l'état initial à 50°

Caractéristiques de la prise de vue	
Identifiant	81
Coordonnées L93	X 387987 ; Y 6575491
Altitude	5 m
Date et heure	12/07/2019 11h21
Eolienne la plus proche	3,5 km
Eolienne la plus éloignée	7,6 km
Nombre d'éoliennes visibles	0/4
Azimut	104°
Appareil Photo Numérique	Canon EOS 100D
Hauteur de la prise de vue	1,6 m
Caractéristiques du projet	
Diamètre du rotor	150 m
Hauteur totale	200 m
Nombre d'éoliennes	4
Orientation du rotor	Vers l'observateur



LÉGENDE : • Projet • Parc construit • Parc autorisé • Parc en instruction

Photographie de l'état simulé à 79°



Photomontage à 50° L'observateur doit s'éloigner de 43 cm pour une observation réaliste sur une impression A3.

TYPOLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER		ÉLÉMENT CONCERNÉ	ANALYSE PAYSAGÈRE	TYPOLÓGIE DE L'IMPACT PAYSAGER	ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER					
Perception des structures paysagères et secteurs panoramiques		Marais Poitevin (PNR)	Le canal de Marans est une infrastructure hydraulique caractéristique du territoire du PNR du Marais Poitevin. Sur ce secteur, le canal a été creusé et on peut aujourd'hui observer sur de nombreuses et longues séquences des talus arborés qui réduisent et ferment les vues sur le territoire environnant. Ici, en saison estivale comme en saison hivernale, le projet de Nord N11 ne peut pas être visible, masqué par la masse végétale qui longe le canal et les talus. L'écrin paysager dans lequel s'insère le site protégé du canal de Marans est ainsi préservé.	> Pas de modification du paysage observé	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Visibilité ou covisibilité avec un édifice ou un site protégé		Canal de Marans (site inscrit)		> Pas de modification de l'écrin paysager	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

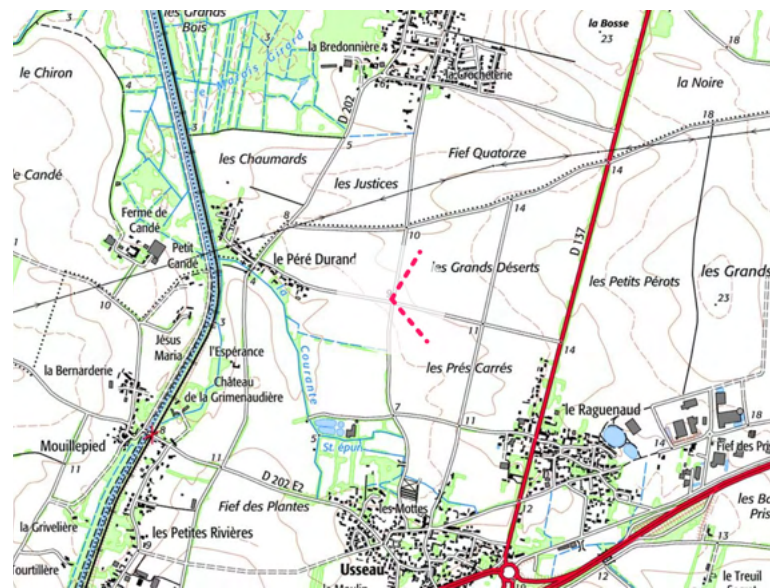
AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE :

n°35 : Perception depuis la route entre les villages de Saint-Ouen-d'Aunis et Usseau

Enjeux :

Effet cumulé avec un autre parc éolien

Perception depuis l'habitat ou concurrence visuelle avec une silhouette de bourg



Localisation de la prise de vue



Photographie de l'état initial à 50°

Caractéristiques de la prise de vue	
Identifiant	83
Coordonnées L93	X 389052 ; Y 6576073
Altitude	10 m
Date et heure	23/05/2019 15h01
Eolienne la plus proche	2,3 km
Eolienne la plus éloignée	6,5 km
Nombre d'éoliennes visibles	4/4
Azimut	82°
Appareil Photo Numérique	Canon EOS 100D
Hauteur de la prise de vue	1,6 m
Caractéristiques du projet	
Diamètre du rotor	150 m
Hauteur totale	200 m
Nombre d'éoliennes	4
Orientation du rotor	Vers l'observateur



LÉGENDE : • *Projet* • *Parc construit* • *Parc autorisé* • *Parc en instruction*

Photographie de l'état simulé à 109°



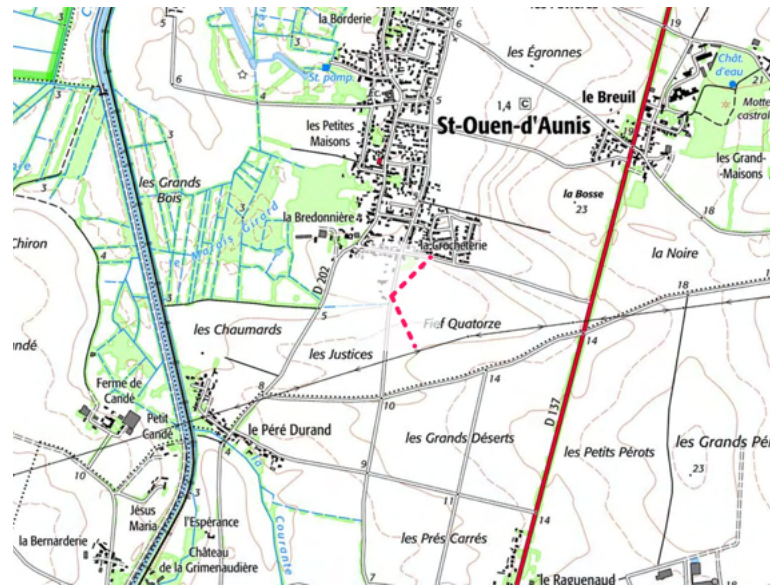
Photomontage à 50° L'observateur doit s'éloigner de 43 cm pour une observation réaliste sur une impression A3.

Typologie de l'enjeu paysager	Élé ment concerné	Analyse paysagère	Typologie de l'im pact paysager	Évaluation de l'im pact paysager					
				Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Effet cumulé avec un autre parc éolien	PE de Longèves et PE d'Andilly	Le parc de Nord N11 s'inscrit à l'horizon dans la continuité visuelle du PE de Longèves. La hauteur apparente des éoliennes est supérieure aux machines en service et la géométrie du projet est peu lisible. Il y a des chevauchements de rotors entre E3 et E4 ainsi qu'entre E1 et E2, ce qui crée des points d'appels visuels.	> Effet d'étalement sur l'horizon > Effet de renforcement du motif éolien > Point d'appel visuel						
Perception depuis l'habitat ou concurrence visuelle avec une silhouette de bourg	Concurrence visuelle avec le Raguenaud	Depuis cette route, quelques habitations du Raguenaud émergent des masses végétales qui accompagnent le village. Bien que le projet soit visible à proximité de cette silhouette, le parc en développement de Loiré sud est plus impactant. Sur ce territoire, sont déjà présents des éléments anthropiques divers comme une ligne à haute tension et le parc éolien de Longèves. Le parc en projet de Nord N11 participe au renforcement du motif éolien à proximité du village et génère des points d'appels visuels. Il y a une modification notable dans l'observation du paysage près de Raguenaud.	> Modification du paysage quotidien > Concurrence visuelle > Point d'appel visuel						

AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE :

n°36 : Perception depuis la frange sud de Saint-Ouen-d'Aunis

Enjeux :	Effet cumulé avec un autre parc éolien	Perception depuis l'habitat ou concurrence visuelle avec une silhouette de bourg



Localisation de la prise de vue



Photographie de l'état initial à 50°

Caractéristiques de la prise de vue	
Identifiant	36
Coordonnées L93	X 389162 ; Y 6576830
Altitude	7 m
Date et heure	12/07/2019 10h42
Eolienne la plus proche	2,1 km
Eolienne la plus éloignée	6,3 km
Nombre d'éoliennes visibles	4/4
Azimut	98°
Appareil Photo Numérique	Canon EOS 100D
Hauteur de la prise de vue	1,6 m
Caractéristiques du projet	
Diamètre du rotor	150 m
Hauteur totale	200 m
Nombre d'éoliennes	4
Orientation du rotor	Vers l'observateur



LÉGENDE : • Projet • Parc construit • Parc autorisé • Parc en instruction

Photographie de l'état simulé à 110°



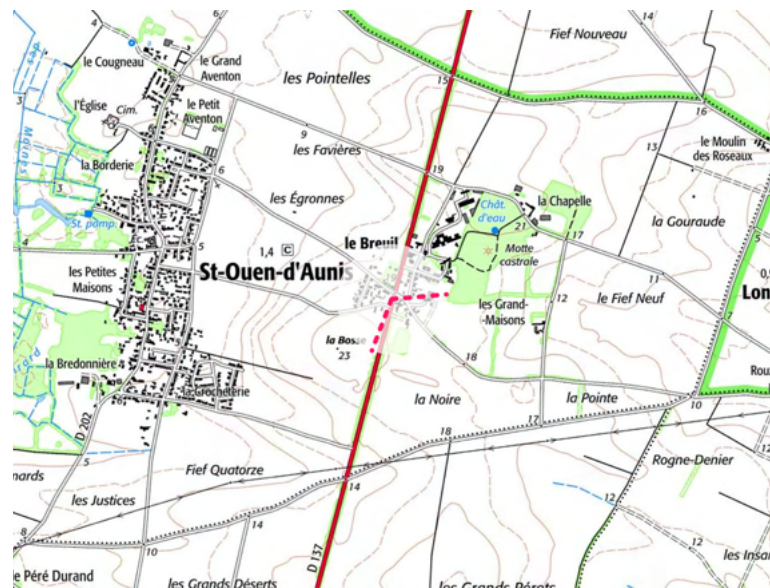
Photomontage à 50° L'observateur doit s'éloigner de 43 cm pour une observation réaliste sur une impression A3.

Typologie de l'enjeu paysager	Élé ment concerné	Analyse paysagère	Typologie de l'im pact paysager	Évaluation de l'im pact paysager					
				Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Effet cumulé avec un autre parc éolien	Parcs éoliens	Depuis la frange sud de Saint-Ouen-d'Aunis, la vue s'ouvre sur de vastes parcelles cultivées. Sur ce territoire, sont déjà présents des éléments anthropiques divers comme une ligne à haute tension et le parc éolien de Longèves. Les éoliennes du parc en projet s'insèrent dans la continuité visuelle du PE de Longèves et présentent une hauteur apparente décroissante jusqu'à celui-ci. L'insertion du projet renforce la présence du motif éolien à l'horizon et modifie le paysage quotidien des habitants. Les interdistances entre les éoliennes sont relativement régulières et permettent une bonne lecture du projet sur cet horizon, ce qui en facilite son insertion paysagère.	> Effet d'étalement sur l'horizon > Effet de renforcement du motif éolien > Point d'appel visuel	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis l'habitat ou concurrence visuelle avec une silhouette de bourg	Frange sud de Saint-Ouen-d'Aunis		> Modification du paysage quotidien > Point d'appel visuel	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE :

n°37 : Perception depuis le centre de Breuil

Enjeux :	Perception depuis les axes de communication	Perception depuis l'habitat ou concurrence visuelle avec une silhouette de bourg



Localisation de la prise de vue



Photographie de l'état initial à 50°

Caractéristiques de la prise de vue	
Identifiant	38
Coordonnées L93	X 390199 ; Y 6577455
Altitude	21 m
Date et heure	12/07/2019 10h50
Eolienne la plus proche	1,4 km
Eolienne la plus éloignée	5,2 km
Nombre d'éoliennes visibles	0/4
Azimut	140°
Appareil Photo Numérique	Canon EOS 100D
Hauteur de la prise de vue	1,6 m
Caractéristiques du projet	
Diamètre du rotor	150 m
Hauteur totale	200 m
Nombre d'éoliennes	4
Orientation du rotor	Vers l'observateur



LÉGENDE : • *Projet* • *Parc construit* • *Parc autorisé* • *Parc en instruction*

Départementale 137

Photographie de l'état simulé à 115°



Photomontage à 50° L'observateur doit s'éloigner de 43 cm pour une observation réaliste sur une impression A3.

TYPOLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER		ÉLÉMENT CONCERNÉ	ANALYSE PAYSAGÈRE	TYPOLGIE DE L'IMPACT PAYSAGER	ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER					
Perception depuis les axes de communication		RD 137	La RD 137 traverse le bourg de Breuil. Bien que des rares fragments de pales puissent être visibles en arrière-plan des habitations, l'insertion du parc Nord N11 ne modifie pas le paysage traversé. En effet, au vu de la vitesse de déplacement de l'observateur et de la fraction visible de E1, l'impact généré est nul.	> Pas de modification du paysage traversé	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis l'habitat ou concurrence visuelle avec une silhouette de bourg		Centre de Breuil	Depuis le centre de Breuil, seul un fragment de pale de E1 peut être visible par intermittence. Il n'y a pas d'effet d'écrasement sur la trame bâtie ni de modification majeure du paysage quotidien.	> Modification du paysage quotidien > Point d'appel visuel	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

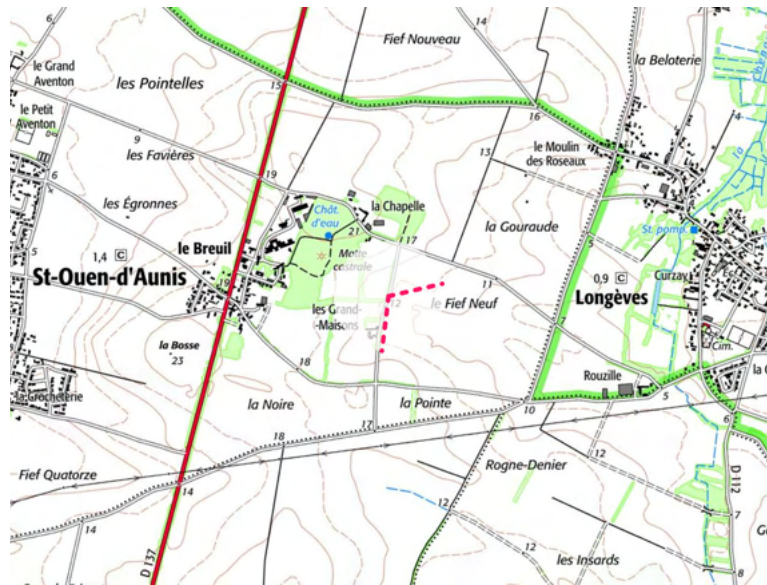
AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE :

n°38 : Perception depuis les abords du hameau les Grand-Maisons

Enjeux :

Effet cumulé avec un autre parc éolien

Perception depuis l'habitat ou concurrence visuelle avec une silhouette de bourg

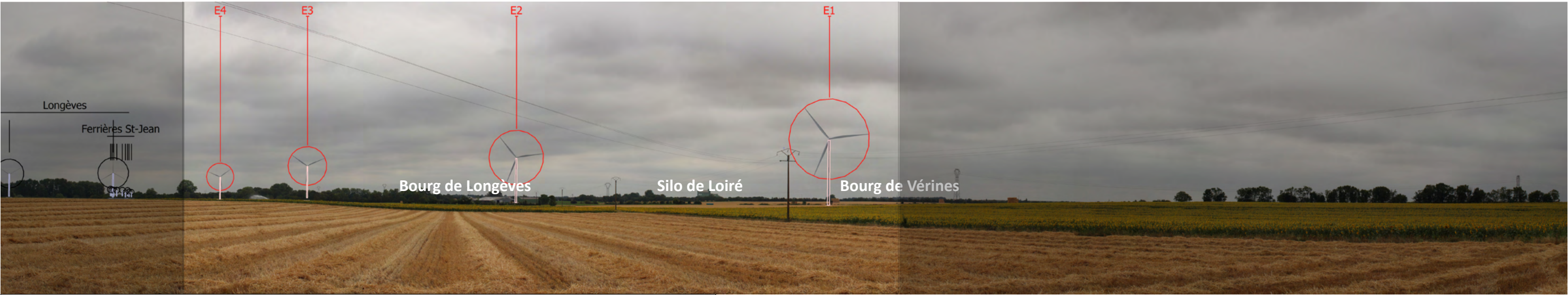


Localisation de la prise de vue



Photographie de l'état initial à 50°

Caractéristiques de la prise de vue	
Identifiant	39
Coordonnées L93	X 390913 ; Y 6577490
Altitude	14 m
Date et heure	12/07/2019 11h05
Eolienne la plus proche	1 km
Eolienne la plus éloignée	4,5 km
Nombre d'éoliennes visibles	4/4
Azimut	129°
Appareil Photo Numérique	Canon EOS 100D
Hauteur de la prise de vue	1,6 m
Caractéristiques du projet	
Diamètre du rotor	150 m
Hauteur totale	200 m
Nombre d'éoliennes	4
Orientation du rotor	Vers l'observateur



LÉGENDE : • *Projet* • *Parc construit* • *Parc autorisé* • *Parc en instruction*

Photographie de l'état simulé à 110°



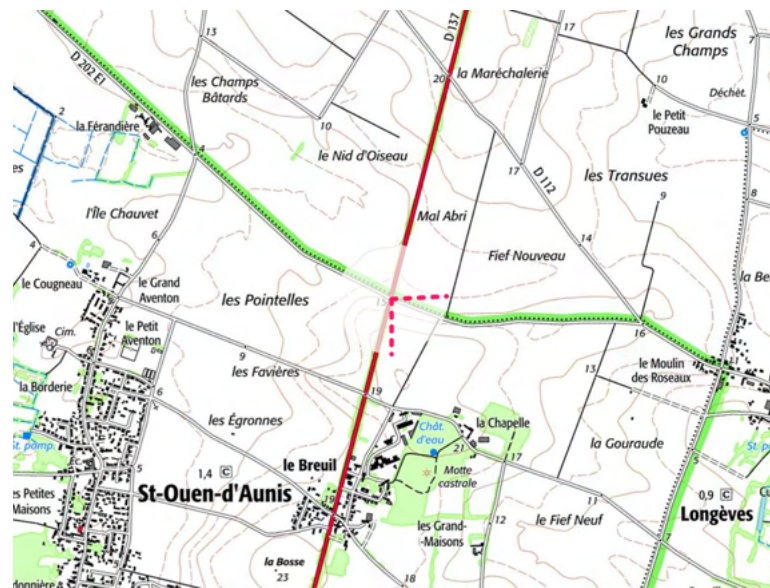
Photomontage à 50° L'observateur doit s'éloigner de 43 cm pour une observation réaliste sur une impression A3.

Typologie de l'enjeu paysager	Élé ment concerné	Analyse paysagère	Typologie de l'im pact paysager	Évaluation de l'im pact paysager					
Effet cumulé avec un autre parc éolien	Parcs éoliens	Depuis les abords du hameau les Grand-Maisons, la vue s'ouvre sur le vaste parcellaire agricole de la plaine d'Aunis. Le parc en projet s'inscrit dans la continuité visuelle du PE de Longèves avec toutefois une hauteur apparente croissante. L'insertion du PE Nord N11 génère un effet d'étalement du motif éolien important, sans toutefois modifier la lisibilité des parcs existants. Par ailleurs, au vu de sa proximité avec le hameau, le mouvement des rotors génère des points d'appels visuels significatifs. Ce phénomène peut toutefois être atténué par la présence des haies en bordure des parcelles construites. Bien que de éléments anthropiques s'insère d'ores et déjà au sein de ce territoire (parc éolien en service et ligne à haute tension), il y a une modification importante du paysage aux abords de ce secteur habité.	> Effet d'étalement sur l'horizon > Effet de renforcement du motif éolien	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis l'habitat ou concurrence visuelle avec une silhouette de bourg	Hameau les Grand-Maisons		> Modification du paysage quotidien > Point d'appel visuel	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE :

n°39 : Perception depuis la RD 137

Enjeux : Effet cumulé avec un autre parc éolien Perception depuis les axes de communication



Localisation de la prise de vue



Photographie de l'état initial à 50°

Caractéristiques de la prise de vue	
Identifiant	31
Coordonnées L93	X 390467 ; Y 6578422
Altitude	17 m
Date et heure	23/05/2019 14h51
Eolienne la plus proche	2 km
Eolienne la plus éloignée	5 km
Nombre d'éoliennes visibles	4/4
Azimut	145°
Appareil Photo Numérique	Canon EOS 100D
Hauteur de la prise de vue	1,6 m
Caractéristiques du projet	
Diamètre du rotor	150 m
Hauteur totale	200 m
Nombre d'éoliennes	4
Orientation du rotor	Vers l'observateur



LÉGENDE : • Projet • Parc construit • Parc autorisé • Parc en instruction

Photographie de l'état simulé à 123°



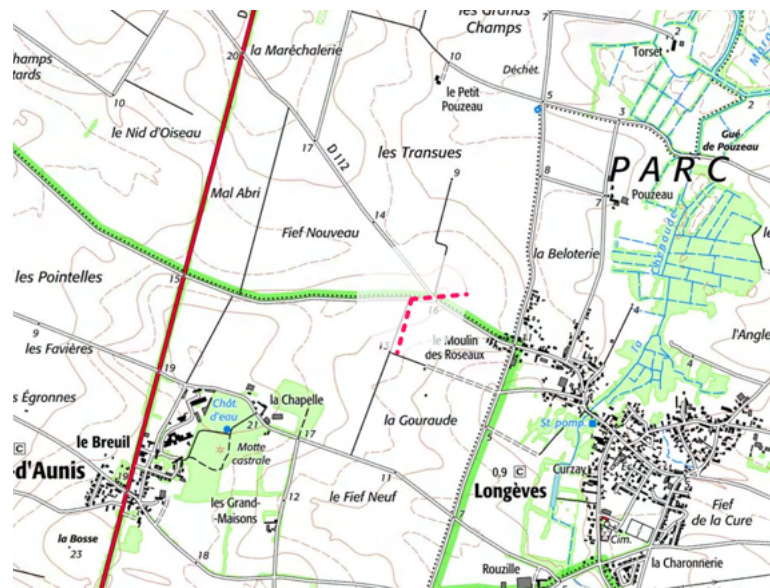
Photomontage à 50° L'observateur doit s'éloigner de 43 cm pour une observation réaliste sur une impression A3.

TYPLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER	ÉLÉMENT CONCERNÉ	ANALYSE PAYSAGÈRE	TYPLOGIE DE L'IMPACT PAYSAGER	ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER					
Effet cumulé avec un autre parc éolien	PE de Longèves	Les éoliennes du PE de Nord N11 présentent une hauteur apparente croissante de gauche à droite. D'un côté, la hauteur apparente de E4 est similaire aux machines du PE de Longèves alors que de l'autre côté E1 est nettement plus prégnante. L'insertion du projet génère un effet d'étalement significatif du motif éolien sur l'horizon, du fait des interdistances importantes entre les machines. De même, il y a un effet de renforcement du vocabulaire éolien important.	> Effet d'étalement sur l'horizon > Effet de mitage > Effet de renforcement du motif éolien > Interférence visuelle	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis les axes de communication	RD 137	La RD 137 est cernée par des haies champêtres. Toutefois, très ponctuellement, depuis certaines séquences le linéaire arbustif s'arrête et des fenêtres visuelles sont alors possibles en direction du projet. Bien que les éoliennes du projet soient prégnantes, la vitesse de déplacement de l'observateur, l'implantation du parc (latéral à la route) et la végétation aux abords de la voie réduisent et altèrent de manière significative la visibilité du projet. La modification du paysage traversé demeure relativement faible.	> Modification du paysage traversé > Interférence visuelle	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE :

n°40 : Panorama sur la plaine cultivée d'Aunis et la silhouette de Longèves

Enjeux :	Structure paysagères et secteur panoramique	Effet cumulé avec un autre parc éolien	Perception depuis les axes de communication	Perception depuis l'habitat ou concurrence visuelle avec une silhouette de bourg



Localisation de la prise de vue



A



B

Photographie de l'état initial à 50°

Caractéristiques de la prise de vue	
Identifiant	30 A et B
Coordonnées L93	X 391455 ; Y 6578321
Altitude	18 m
Date et heure	27/06/2018 14h04
Eolienne la plus proche	1,7 km
Eolienne la plus éloignée	4,1 km
Nombre d'éoliennes visibles	4/4
Azimut	137°
Appareil Photo Numérique	Canon EOS 100D
Hauteur de la prise de vue	1,6 m
Caractéristiques du projet	
Diamètre du rotor	150 m
Hauteur totale	200 m
Nombre d'éoliennes	4
Orientation du rotor	Vers l'observateur



LÉGENDE : • Projet • Parc construit • Parc autorisé • Parc en instruction

Photographie de l'état simulé à 110°



Vue A

Photomontage à 50° *L'observateur doit s'éloigner de 43 cm pour une observation réaliste sur une impression A3.*



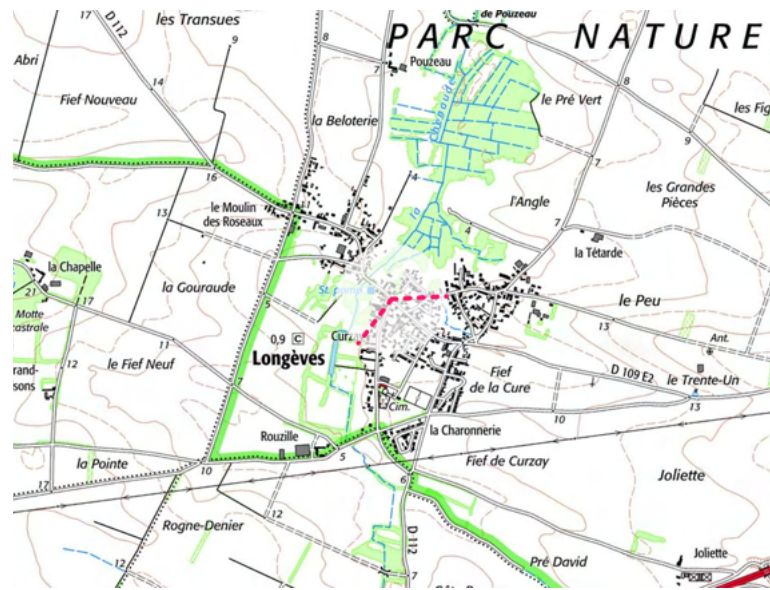
Vue B
Photomontage à 50° L’observateur doit s’éloigner de 43 cm pour une observation réaliste sur une impression A3.

TYPLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER	ÉLÉMENTCONCERNÉ	ANALYSE PAYSAGÈRE	TYPLOGIE DE L'IMPACTPAYSAGER	ÉVALUATION DE L'IMPACTPAYSAGER					
Perception des structures paysagères et secteurs panoramiques	Plaine d'Aunis	Le projet prend place au cœur des parcelles cultivées de la plaine d'Aunis. Sur ce territoire au relief tabulaire, l'insertion du projet renforce sensiblement la présence du motif éolien dans le paysage. Bien que la hauteur apparente des éoliennes projetées soit supérieure à celle du PE de Longèves, il n'y a pas d'effet d'écrasement sur les structures paysagères. La modification du paysage observé est faible.	> Banalisation du paysage > Modification du paysage observé	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Effet cumulé avec un autre parc éolien	PE de Longèves	Le parc en projet s'inscrit dans la continuité visuelle du PE de Longèves. La hauteur apparente des éoliennes du projet est croissante et souligne la profondeur du champ visuel. Toutefois, les éoliennes du projet sont plus prégnantes que celles du PE en service. Les interdistances entre les machines sont importantes, ce qui génère un effet d'étalement du motif éolien à l'horizon.	> Effet d'étalement sur l'horizon > Effet de renforcement du motif éolien > Point d'appel visuel	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis les axes de communication	RD 112	Depuis la RD 112, la vue s'ouvre sur les parcelles cultivées de la plaine d'Aunis et la silhouette du bourg de Longèves. En arrière-plan de cette dernière, le projet s'inscrit dans la continuité visuelle du PE de Longèves, avec une hauteur apparente supérieure. La prégnance visuelle du projet et la rotation des pales peuvent constituer des points d'appels visuels importants pour l'observateur en mouvement. Il y a une modification importante du paysage traversé.	> Modification du paysage traversé > Point d'appel visuel	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis l'habitat ou concurrence visuelle avec une silhouette de bourg	Concurrence visuelle avec le bourg de Longèves	Les premières habitations du bourg de Longèves et les éoliennes du projet sont visibles dans le même panorama. Le parc en projet prend place, en partie, en arrière-plan de la silhouette du bourg et dans la continuité visuelle du PE de Longèves. Les éoliennes E3 et E4 se superposent à cette trame bâtie et végétale qui compose le village. Au vu de la proximité et de la hauteur apparente des éoliennes, le projet modifie sensiblement le paysage quotidien avec une prégnance visuelle modérée.	> Modification du paysage observé > Concurrence visuelle > Point d'appel visuel	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE :

n°41 : Perception depuis le centre-bourg de Longèves

Enjeux :	Perception depuis les axes de communication	Perception depuis l'habitat ou concurrence visuelle avec une silhouette de bourg



Localisation de la prise de vue



A



B

Photographie de l'état initial à 50°

Caractéristiques de la prise de vue	
Identifiant	41 A et B
Coordonnées L93	X 392336 ; Y 6577742
Altitude	7 m
Date et heure	23/05/2019 14h44
Eolienne la plus proche	1,3 km
Eolienne la plus éloignée	3,1 km
Nombre d'éoliennes visibles	3/4
Azimut	149°
Appareil Photo Numérique	Canon EOS 100D
Hauteur de la prise de vue	1,6 m
Caractéristiques du projet	
Diamètre du rotor	150 m
Hauteur totale	200 m
Nombre d'éoliennes	4
Orientation du rotor	Vers l'observateur



LÉGENDE : • Projet • Parc construit • Parc autorisé • Parc en instruction

Photographie de l'état simulé à 130°



Vue A

Photomontage à 50° L'observateur doit s'éloigner de 43 cm pour une observation réaliste sur une impression A3.



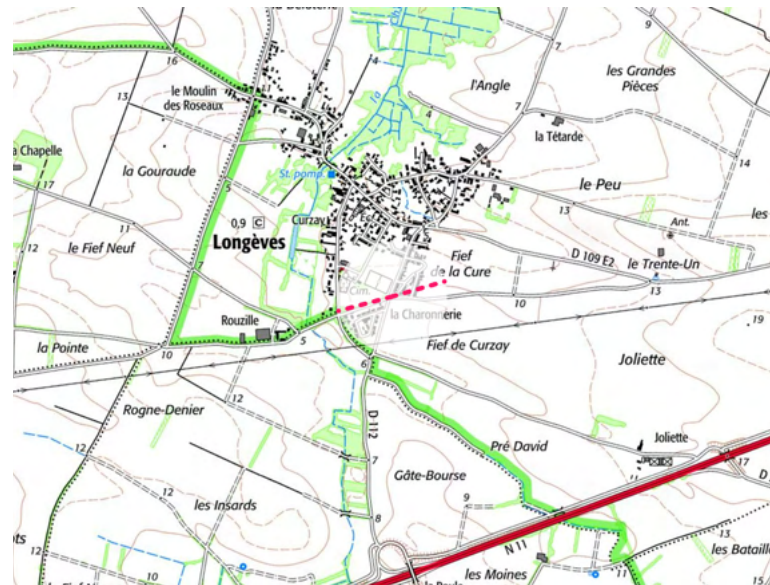
Vue B
Photomontage à 50° L'observateur doit s'éloigner de 43 cm pour une observation réaliste sur une impression A3.

TYPOLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER	ÉLÉMENT CONCERNÉ	ANALYSE PAYSAGÈRE	TYPOLOGIE DE L'IMPACT PAYSAGER	ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER					
				Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis les axes de communication	RD 112	La RD 112, traverse le bourg de Longèves. De fait, l'ensemble du parc en projet ne peut être visible dans sa totalité en raison de l'écran visuel créé par les habitations (E4 est masquée). Néanmoins, depuis cette voie, la fraction visible de E1, E2 et E3 demeure importante bien que ces dernières soient tronquées par les habitations et la végétation privative. Par ailleurs, le mouvement des pales de ces machines peut constituer des points d'appel visuels ponctuels pour l'automobiliste. La modification du paysage traversé est notable.	> Modification du paysage traversé > Point d'appel visuel						
Perception depuis l'habitat ou concurrence visuelle avec une silhouette de bourg	Centre de Longèves	Depuis le centre du village, seule une partie du projet est perceptible. Le rotor de E1 est visible alors que les pales de E2 et E3 seront perceptibles par intermittence. Bien que la hauteur apparente des éoliennes du PE Nord N11 n'excède pas la hauteur des habitations du centre-bourg, la fraction visible des éoliennes est importante. Le mouvement des pales génère, pour les riverains, des points d'appel visuels significatifs. Depuis ce point de vue, la modification du paysage quotidien est importante depuis ce secteur habité. À noter qu'au fil du déplacement dans le centre du village la visibilité du parc peut être variable selon les masques visuels présents : éléments construits et végétation.	> Modification du paysage quotidien > Point d'appel visuel						

AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE :

n°42 : Perception depuis la frange sud-est de Longèves

Enjeux :	Effet cumulé avec un autre parc éolien	Perception depuis l'habitat ou concurrence visuelle avec une silhouette de bourg



Localisation de la prise de vue

A



B



C

Photographie de l'état initial à 50°

Caractéristiques de la prise de vue	
Identifiant	43 A, B et C
Coordonnées L93	X 392508 ; Y 6577248
Altitude	11 m
Date et heure	23/05/2019 15h23
Eolienne la plus proche	0,8 km
Eolienne la plus éloignée	2,9 km
Nombre d'éoliennes visibles	4/4
Azimut	162°
Appareil Photo Numérique	Canon EOS 100D
Hauteur de la prise de vue	1,6 m
Caractéristiques du projet	
Diamètre du rotor	150 m
Hauteur totale	200 m
Nombre d'éoliennes	4
Orientation du rotor	Vers l'observateur



LÉGENDE : • *Projet* • *Parc construit* • *Parc autorisé* • *Parc en instruction*

Photographie de l'état simulé à 182°



Vue A

Photomontage à 50° L'observateur doit s'éloigner de 43 cm pour une observation réaliste sur une impression A3.

TYPLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER	ÉLÉMENT CONCERNÉ	ANALYSE PAYSAGÈRE	TYPLOGIE DE L'IMPACT PAYSAGER	ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER					
Perception depuis l'habitat ou concurrence visuelle avec une silhouette de bourg	Frange sud-est de Longèves	Depuis la frange sud-est de Longèves la vue s'ouvre sur le vaste parcellaire cultivé de la plaine d'Aunis. Le projet est partiellement visible : E4 est en partie tronquée alors que E2 et E3 sont entièrement visibles avec une forte prégnance visuelle. Depuis ce point de vue, la hauteur apparente de E3 et E2 est importante et nettement supérieure aux éléments qui composent le paysage (constructions et végétation). Il y a donc un risque d'effet d'écrasement de ces éléments. À noter que les éoliennes du projet occupent l'intégralité de l'ouverture visuelle autour de ce secteur habité, en effet les interdistances entre les machines sont importantes. Bien que des éléments anthropiques ponctuent déjà ce territoire (ligne à haute tension), les éoliennes du projet créent des points d'appels visuel significatifs pour l'observateur. Il y a donc une très forte modification du paysage quotidien pour les riverains.	> Effet d'écrasement du bâti > Modification du paysage quotidien > Point d'appel visuel	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort



Vue B

Photomontage à 50° *L'observateur doit s'éloigner de 43 cm pour une observation réaliste sur une impression A3.*





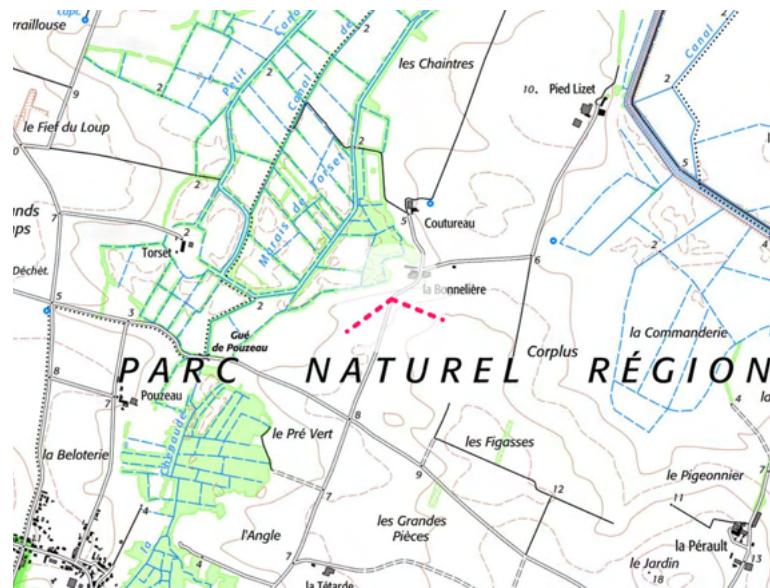
Vue C

Photomontage à 50° *L'observateur doit s'éloigner de 43 cm pour une observation réaliste sur une impression A3.*

AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE :

n°43 : Perception depuis les abords du hameau la Bonnelière

Enjeux : Effet cumulé avec un autre parc éolien Perception depuis l'habitat ou concurrence visuelle avec une silhouette de bourg



Localisation de la prise de vue



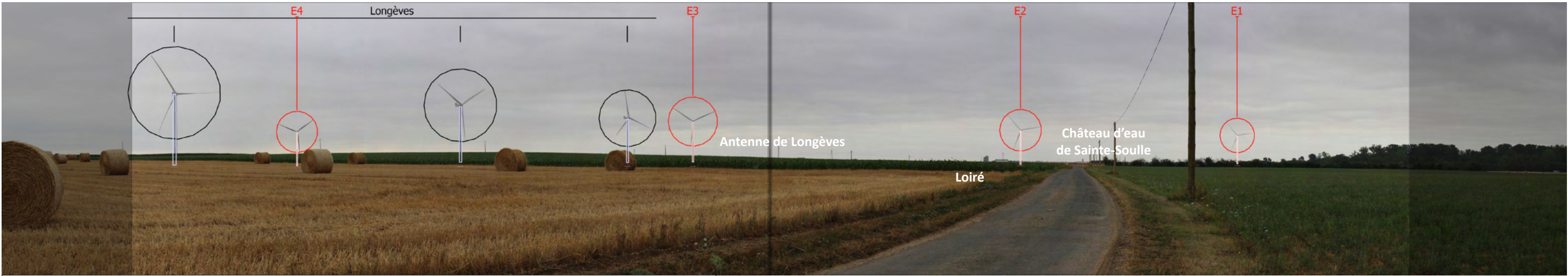
A



B

Photographie de l'état initial à 50°

Caractéristiques de la prise de vue	
Identifiant	45 A et B
Coordonnées L93	X 393509 ; Y 6579198
Altitude	8 m
Date et heure	12/07/2019 09h15
Eolienne la plus proche	2,2 km
Eolienne la plus éloignée	3,4 km
Nombre d'éoliennes visibles	4/4
Azimut	170°
Appareil Photo Numérique	Canon EOS 100D
Hauteur de la prise de vue	1,6 m
Caractéristiques du projet	
Diamètre du rotor	150 m
Hauteur totale	200 m
Nombre d'éoliennes	4
Orientation du rotor	Vers l'observateur



LÉGENDE : • Projet • Parc construit • Parc autorisé • Parc en instruction

Photographie de l'état simulé à 123°



Vue A

Photomontage à 50° *L'observateur doit s'éloigner de 43 cm pour une observation réaliste sur une impression A3.*



Vue B

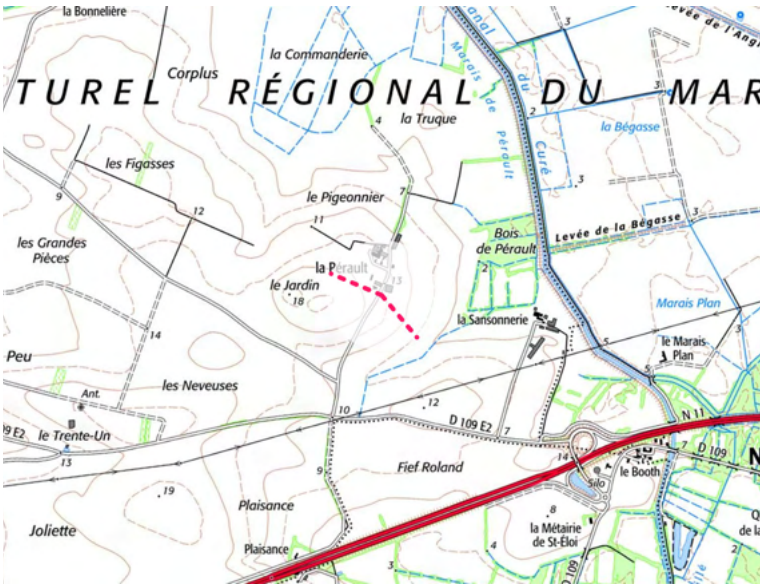
Photomontage à 50° L'observateur doit s'éloigner de 43 cm pour une observation réaliste sur une impression A3.

TYPLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER	ÉLÉMENT CONCERNÉ	ANALYSE PAYSAGÈRE	TYPLOGIE DE L'IMPACT PAYSAGER	ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER					
Effet cumulé avec un autre parc éolien	PE de Longèves	Depuis les abords du hameau de la Bonnelière, la vue s'ouvre largement sur le parcellaire cultivé de la plaine d'Aunis. Le projet s'intercale visuellement avec les éoliennes en service de Longèves. À noter que depuis ce point de vue, E4 semble se détacher du groupe d'éoliennes par sa plus faible hauteur apparente. Le groupe d'éoliennes E1, E2 et E3 possède une hauteur apparente décroissante, suivant ainsi la perspective donnée par les éoliennes en service. Au vu de leur proximité et de leur taille, les rotors des machines augmentent le nombre de points d'appel visuels aux abords de ce hameau, modifiant le paysage quotidien des riverains. L'insertion du projet accroît sensiblement la présence du motif éolien et renforce l'effet d'étalement à l'horizon.	> Effet d'étalement sur l'horizon > Effet de renforcement du motif éolien	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis l'habitat ou concurrence visuelle avec une silhouette de bourg	Hameau la Bonnelière		> Modification du paysage quotidien > Point d'appel visuel	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE :

n°44 : Perception depuis les abords du hameau la Pérault

Enjeux :	Effet cumulé avec un autre parc éolien	Perception depuis l'habitat ou concurrence visuelle avec une silhouette de bourg



Localisation de la prise de vue



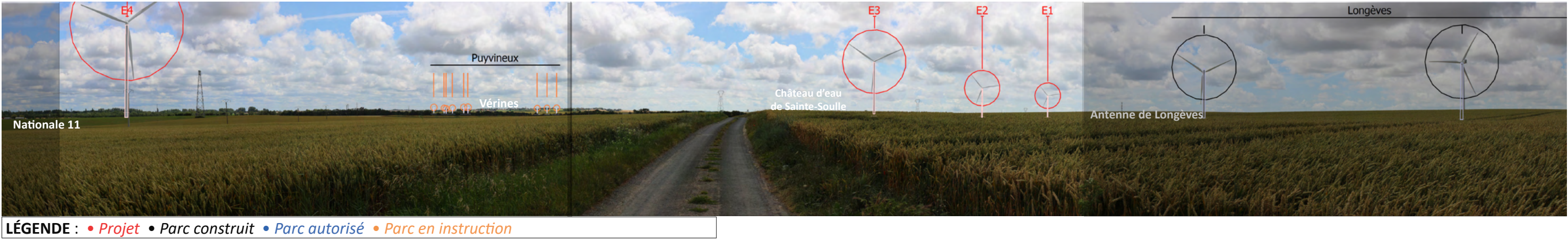
A



B

Photographie de l'état initial à 50°

Caractéristiques de la prise de vue	
Identifiant	46 A, B
Coordonnées L93	X 395035 ; Y 6578002
Altitude	15 m
Date et heure	12/06/2019 14h17
Eolienne la plus proche	0,8 km
Eolienne la plus éloignée	4 km
Nombre d'éoliennes visibles	4/4
Azimut	-146°
Appareil Photo Numérique	Canon EOS 100D
Hauteur de la prise de vue	1,6 m
Caractéristiques du projet	
Diamètre du rotor	150 m
Hauteur totale	200 m
Nombre d'éoliennes	4
Orientation du rotor	Vers l'observateur



LÉGENDE : • *Projet* • *Parc construit* • *Parc autorisé* • *Parc en instruction*

Photographie de l'état simulé à 153°



Vue A

Photomontage à 50° *L'observateur doit s'éloigner de 43 cm pour une observation réaliste sur une impression A3.*



Vue B

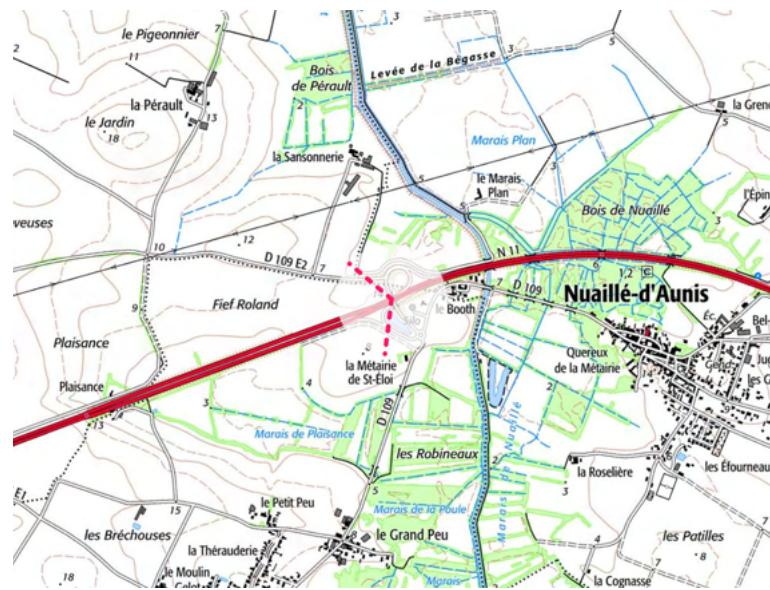
Photomontage à 50° L'observateur doit s'éloigner de 43 cm pour une observation réaliste sur une impression A3.

Typologie de l'enjeu paysager		Éléme ntconcerné	Analyse paysagère	Typologie de l'im pact paysager	Évaluation de l'im pact paysager					
Effet cumulé avec un autre parc éolien		Parcs éoliens	Depuis les abords du hameau de la Pérault la vue s'ouvre largement sur le parcellaire cultivé de la plaine d'Aunis. Le parc en projet s'insère en arrière-plan des éoliennes du parc en service de Longèves. À noter que l'éolienne E4 se détache du groupe et se situe à gauche de la route. Par ailleurs, les hauteurs apparentes des machines du projet sont variables où E3 et E4 sont les plus prégnantes. Leurs rotors génèrent de fait des points d'appels visuels significatifs aux abords de ce hameau. L'insertion du projet augmente sensiblement la présence du motif éolien et renforce l'effet d'étalement à l'horizon, modifiant le paysage quotidien des riverains.	> Effet d'étalement sur l'horizon > Effet de mitage > Effet de renforcement du motif éolien	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis l'habitat ou concurrence visuelle avec une silhouette de bourg		Hameau la Pérault		> Modification du paysage quotidien > Point d'appel visuel	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE :

n°45 : Perception depuis le franchissement de la RN 11 par la RD 109

Enjeux : Effet cumulé avec un autre parc éolien Perception depuis les axes de communication

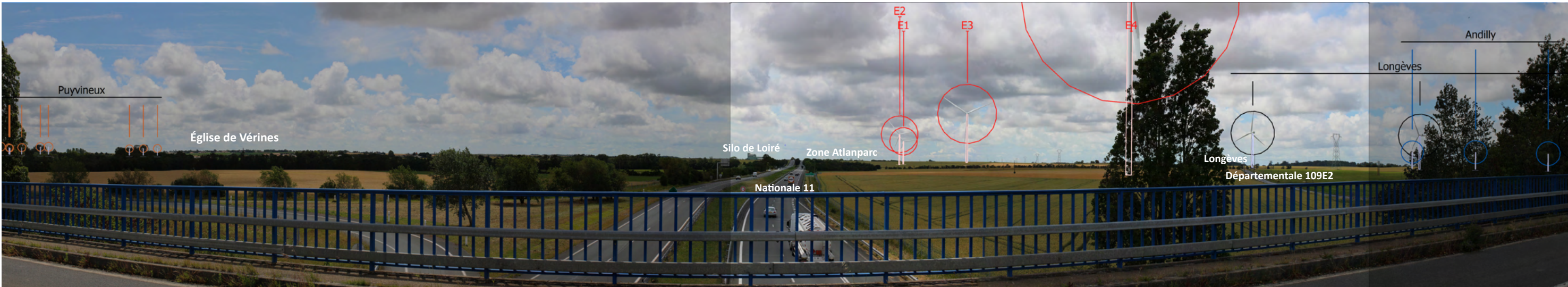


Localisation de la prise de vue



Photographie de l'état initial à 50°

Caractéristiques de la prise de vue	
Identifiant	72
Coordonnées L93	X 395885 ; Y 6577275
Altitude	14 m
Date et heure	12/06/2019 14h06
Eolienne la plus proche	0,5 km
Eolienne la plus éloignée	4,6 km
Nombre d'éoliennes visibles	4/4
Azimut	-115°
Appareil Photo Numérique	Canon EOS 100D
Hauteur de la prise de vue	1,6 m
Caractéristiques du projet	
Diamètre du rotor	150 m
Hauteur totale	200 m
Nombre d'éoliennes	4
Orientation du rotor	Vers l'observateur



LÉGENDE : • Projet • Parc construit • Parc autorisé • Parc en instruction

Photographie de l'état simulé à 123°



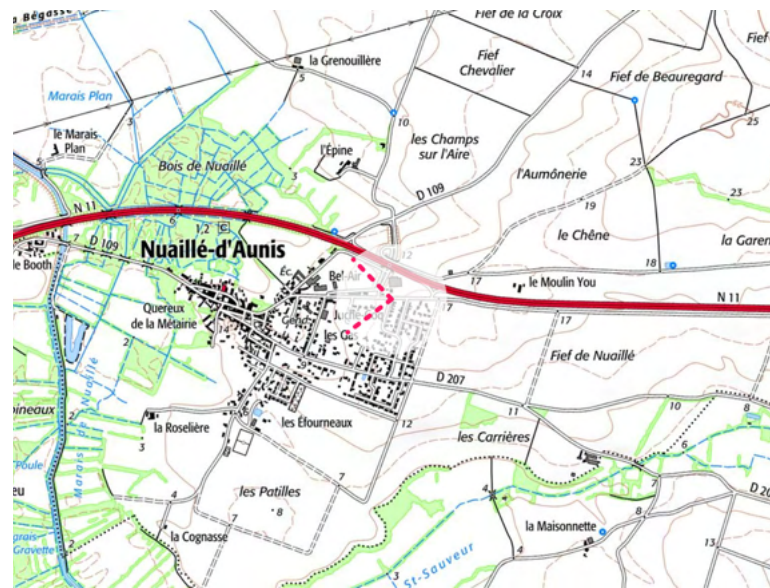
Photomontage à 50° L'observateur doit s'éloigner de 43 cm pour une observation réaliste sur une impression A3.

Typologie de l'enjeu paysager	Élé ment concerné	Analyse paysagère	Typologie de l'im pact paysager	Évaluation de l'im pact paysager					
Effet cumulé avec un autre parc éolien	Parcs éoliens	Le parc en projet s'implante au cœur de la plaine d'Aunis et à proximité des PE de Longèves et d'Andilly. Plus au sud, au delà de la RN 11, le parc en instruction de Puyvineux marque la seconde partie de ce panorama et renforce la présence du motif éolien de part et d'autre de la voie. L'éolienne E4 se détache du groupe et présente une hauteur apparente importante. Au vu du contexte éolien existant et à venir, l'introduction du parc en projet renforce sensiblement le motif éolien dans le paysage et génère un effet de densification au sein de la plaine d'Aunis.	> Densification > Effet de renforcement du motif éolien > Point d'appel perturbateur	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis les axes de communication	RD 109 et RN 11	Implanté à proximité de la RN 11, les éoliennes du projet et les mouvements de leurs pales peuvent constituer des points d'appels visuels. Par ailleurs, la superposition des rotors du parc en projet et du PE de Longèves réduit la lisibilité de l'implantation du projet. Toutefois, depuis ce type d'axe, il est coutumier pour l'automobiliste d'observer des éoliennes. Depuis le franchissement de la RN 11, l'éolienne E4, la plus proche, est très prégnante. L'insertion du projet renforce la présence du motif éolien et engendre une modification importante du paysage traversé.	> Modification du paysage traversé > Point d'appel visuel	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE :

n°46 : Perception depuis le centre de Nuaille-d'Aunis

Enjeux :	Effet cumulé avec un autre parc éolien	Perception depuis les axes de communication	Perception depuis l'habitat ou concurrence visuelle avec une silhouette de bourg



Localisation de la prise de vue



Photographie de l'état initial à 50°

Caractéristiques de la prise de vue	
Identifiant	50
Coordonnées L93	X 397732 ; Y 6577083
Altitude	15 m
Date et heure	31/07/2019 15h41
Eolienne la plus proche	2,4 km
Eolienne la plus éloignée	6,4 km
Nombre d'éoliennes visibles	2/4
Azimut	-88°
Appareil Photo Numérique	Canon EOS 100D
Hauteur de la prise de vue	1,6 m
Caractéristiques du projet	
Diamètre du rotor	150 m
Hauteur totale	200 m
Nombre d'éoliennes	4
Orientation du rotor	Vers l'observateur



LÉGENDE : • *Projet* • *Parc construit* • *Parc autorisé* • *Parc en instruction*

Photographie de l'état simulé à 83°



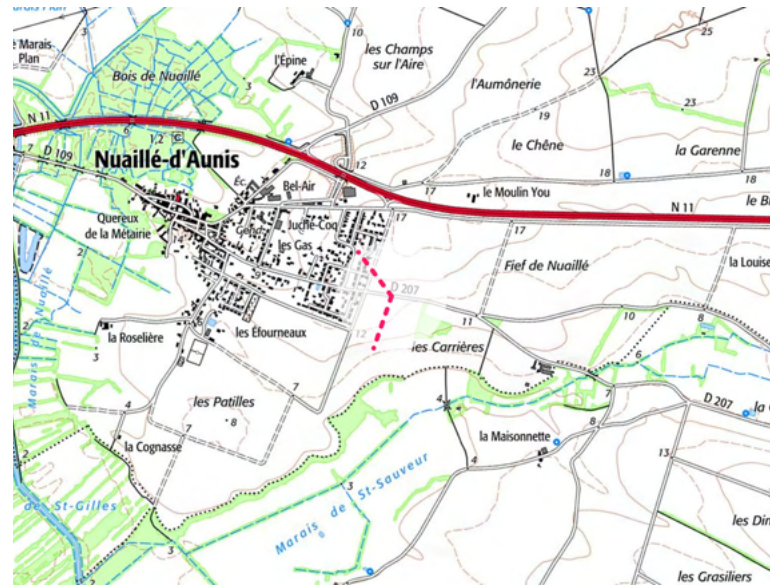
Photomontage à 50° L'observateur doit s'éloigner de 43 cm pour une observation réaliste sur une impression A3.

TYPLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER	ÉLÉMENT CONCERNÉ	ANALYSE PAYSAGÈRE	TYPLOGIE DE L'IMPACT PAYSAGER	ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER					
Effet cumulé avec un autre parc éolien	PE de Longèves	Depuis le centre de Nuailé-d'Aunis, le projet est peu perceptible car masqué en grande partie par les constructions et les masses arborées. En saison estivale, seuls des fragments de pales de E4 seront visibles par intermittence. En saison hivernale, le groupe d'éolienne E1, E2 et E3 pourra être perceptible au travers de la végétation sans toutefois créer de points d'appels visuels significatifs. Le projet s'inscrit dans la continuité du PE de Longèves dont une éolienne est visible à droite de la route.	> Effet de mitage > Effet de renforcement du motif éolien	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis les axes de communication	RD 109	Depuis la RD 109, qui traverse le centre-bourg de Nuailé-d'Aunis, seules les pales de E4 sont visibles par intermittence, dominant l'alignement d'arbres qui longe la route. Au vu de la proximité du projet, l'éolienne E4 présente une hauteur apparente importante. De fait, le mouvement des pales de E4 peut localement constituer un point d'appel visuel pour l'automobiliste.	> Modification du paysage traversé > Interférence visuelle > Point d'appel visuel	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis l'habitat ou concurrence visuelle avec une silhouette de bourg	Centre de Nuailé-d'Aunis	Bien que le projet soit en partie masqué par les masses arborées, les pales de E2 et E4 peuvent constituer des interférences visuelles depuis ce secteur habité. En saison hivernale, la fraction visible des éoliennes sera plus importante. Ainsi, l'insertion du PE Nord N11 génère une modification notable du paysage quotidien.	> Modification du paysage quotidien > Interférence visuelle	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE :

n°47 : Perception depuis la RD 207, en amont de Nuailé-d'Aunis

Enjeux :	Effet cumulé avec un autre parc éolien	Perception depuis les axes de communication	Perception depuis l'habitat ou concurrence visuelle avec une silhouette de bourg



Localisation de la prise de vue



Photographie de l'état initial à 50°

Caractéristiques de la prise de vue	
Identifiant	53
Coordonnées L93	X 397933 ; Y 6576703
Altitude	15 m
Date et heure	12/07/2019 08h57
Eolienne la plus proche	2,6 km
Eolienne la plus éloignée	6,6 km
Nombre d'éoliennes visibles	4/4
Azimut	-102°
Appareil Photo Numérique	Canon EOS 100D
Hauteur de la prise de vue	1,6 m
Caractéristiques du projet	
Diamètre du rotor	150 m
Hauteur totale	200 m
Nombre d'éoliennes	4
Orientation du rotor	Vers l'observateur



LÉGENDE : • *Projet* • *Parc construit* • *Parc autorisé* • *Parc en instruction*

Photographie de l'état simulé à 124°



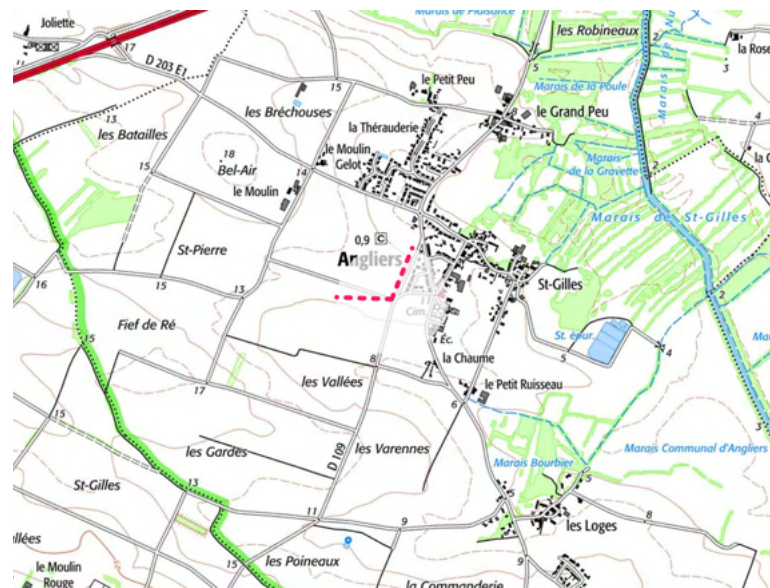
Photomontage à 50° L'observateur doit s'éloigner de 43 cm pour une observation réaliste sur une impression A3.

TYPLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER		ÉLÉMENT CONCERNÉ	ANALYSE PAYSAGÈRE	TYPLOGIE DE L'IMPACT PAYSAGER	ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER					
Effet cumulé avec un autre parc éolien		PE de Longèves et PE d'Andilly	Depuis ce point de vue, le projet s'insère en arrière-plan de la silhouette du bourg de Nuaillé-d'Aunis. Tout comme les éoliennes des PE de Longèves et d'Andilly, celles du projet de Nord N11 sont majoritairement tronquées par la trame bâtie du village laissant voir par intermittence des fragments de pales pour E1 et E2. Seuls les rotors de E3 et E4 sont visibles entièrement. Par ailleurs, l'éolienne E4 se situe à proximité directe d'une éolienne existante sans toutefois modifier la lisibilité du parc de Longèves.	> Effet de mitage > Effet de renforcement du motif éolien > Point d'appel perturbateur	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis les axes de communication		RD 207	Le projet de Nord N11 s'inscrit dans l'axe de la RD 207. La hauteur apparente des éoliennes E3 et E4 est importante et le mouvement de leur rotors constitue des points d'appels visuels supplémentaires pour l'observateur en mouvement. Par ailleurs, l'insertion du projet densifie la présence du motif éolien dans l'axe de la RD 207 en s'implantant à proximité immédiate du PE de Longèves.	> Modification du paysage traversé > Point d'appel perturbateur	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis l'habitat ou concurrence visuelle avec une silhouette de bourg		Concurrence visuelle avec le bourg de Nuaillé-d'Aunis	Depuis ce point de vue, la silhouette du bourg de Nuaillé-d'Aunis émerge de la plaine cultivée. Le parc en projet se superpose aux habitations de ce village. Au vu de la proximité du projet, la hauteur apparente des éoliennes visibles (E3 et E4) est importante avec un risque d'effet d'écrasement. Avec l'introduction du PE de Nord N11, la modification du paysage quotidien pour les riverains est forte.	> Effet d'écrasement du bâti > Modification du paysage quotidien > Concurrence visuelle > Interférence visuelle	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE :

n°48 : Perception depuis la frange sud-ouest d'Angliers

Enjeux :	Effet cumulé avec un autre parc éolien	Perception depuis les axes de communication	Perception depuis l'habitat ou concurrence visuelle avec une silhouette de bourg



Localisation de la prise de vue



A



B

Photographie de l'état initial à 50°

Caractéristiques de la prise de vue	
Identifiant	66 A et B
Coordonnées L93	X 395185 ; Y 6575430
Altitude	13 m
Date et heure	12/07/2019 13h04
Eolienne la plus proche	1,9 km
Eolienne la plus éloignée	4,1 km
Nombre d'éoliennes visibles	4/4
Azimut	-36°
Appareil Photo Numérique	Canon EOS 100D
Hauteur de la prise de vue	1,6 m
Caractéristiques du projet	
Diamètre du rotor	150 m
Hauteur totale	200 m
Nombre d'éoliennes	4
Orientation du rotor	Vers l'observateur



LÉGENDE : • *Projet* • *Parc construit* • *Parc autorisé* • *Parc en instruction*

Photographie de l'état simulé à 109°



Vue A

Photomontage à 50° *L'observateur doit s'éloigner de 43 cm pour une observation réaliste sur une impression A3.*





Vue B

Photomontage à 50° L’observateur doit s’éloigner de 43 cm pour une observation réaliste sur une impression A3.

T Y P O L O G I E D E L ’ E N J E U P A Y S A G E R		É L É M E N T C O N C E R N É	A N A L Y S E P A Y S A G È R E	T Y P O L O G I E D E L ’ I M P A C T P A Y S A G E R	É V A L U A T I O N D E L ’ I M P A C T P A Y S A G E R					
Effet cumulé avec un autre parc éolien		PE de Longèves	Depuis ce point de vue, des éléments anthropiques ponctuent déjà ce territoire, à savoir des lignes électriques et un silo, qui rappelle la présence des cultures qui dessinent ce paysage. Le parc en projet s'inscrit de part et d'autre du PE de Longèves. Les interdistances entre les éoliennes sont importantes et augmentent de ce fait l'occupation horizontale du motif éolien. À noter que la hauteur apparente des éoliennes est supérieure aux éléments paysagers qui ponctuent la ligne d'horizon.	> Effet d'étalement sur l'horizon > Effet de renforcement du motif éolien > Point d'appel visuel	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis les axes de communication		RD 109	Les éoliennes du projet s'implantent latéralement à la voie. Depuis la RD 109, la vue est ouverte et dégagée sur le vaste parcellaire agricole de la plaine d'Aunis. Bien que la vitesse de déplacement de l'observateur puisse altérer la lisibilité du projet, au vu de la prégnance visuelle des machines, ce dernier demeure impactant pour les automobilistes. Par ailleurs, le mouvement des rotors constituent des points d'appel visuel.	> Modification du paysage traversé > Interférence visuelle > Point d'appel visuel	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis l'habitat ou concurrence visuelle avec une silhouette de bourg		Frange sud-ouest d'Angliers	Depuis ce secteur habité, les éoliennes occupent l'intégralité de ce panorama. Il y a un effet d'étalement notable. En raison de la proximité du projet, la hauteur apparente des éoliennes est importante et génère (tout comme les éoliennes de Longèves) un effet d'écrasement sur la trame bâtie. Les interdistances entre les machines demeurent néanmoins importantes. Ainsi, il y a une modification forte du paysage quotidien des habitants d'Angliers.	> Effet d'écrasement du bâti > Modification du paysage quotidien > Point d'appel visuel	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

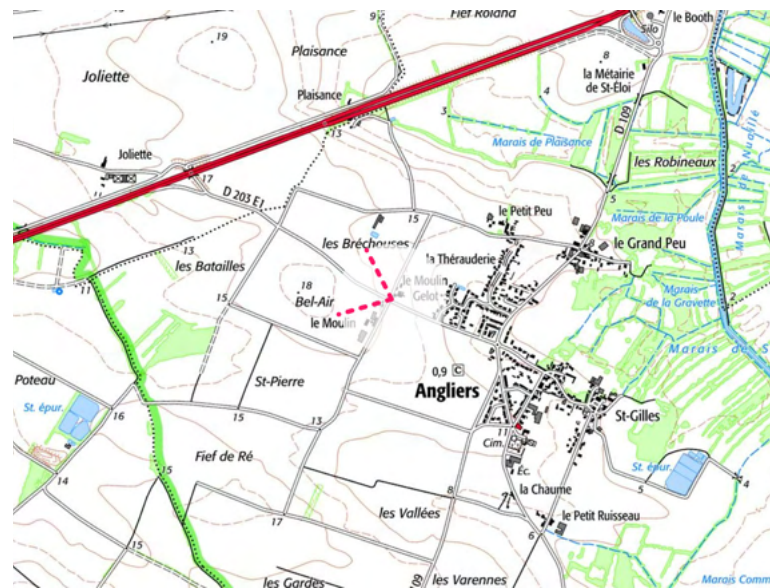
AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE :

n°49 : Perception depuis la frange ouest d'Angliers

Enjeux :

Effet cumulé avec un autre parc éolien

Perception depuis l'habitat ou concurrence visuelle avec une silhouette de bourg



Localisation de la prise de vue



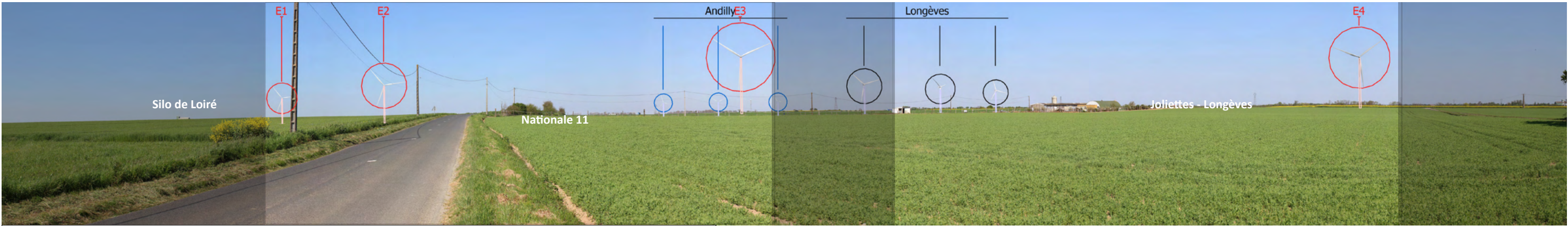
A



B

Photographie de l'état initial à 50°

Caractéristiques de la prise de vue	
Identifiant	69 A et B
Coordonnées L93	X 394847 ; Y 6576004
Altitude	15 m
Date et heure	12/07/2019 12h47
Eolienne la plus proche	1,3 km
Eolienne la plus éloignée	3,6 km
Nombre d'éoliennes visibles	4/4
Azimut	-35°
Appareil Photo Numérique	Canon EOS 100D
Hauteur de la prise de vue	1,6 m
Caractéristiques du projet	
Diamètre du rotor	150 m
Hauteur totale	200 m
Nombre d'éoliennes	4
Orientation du rotor	Vers l'observateur



LÉGENDE : • *Projet* • *Parc construit* • *Parc autorisé* • *Parc en instruction*

Photographie de l'état simulé à 154°



Vue A

Photomontage à 50° *L'observateur doit s'éloigner de 43 cm pour une observation réaliste sur une impression A3.*





Vue B

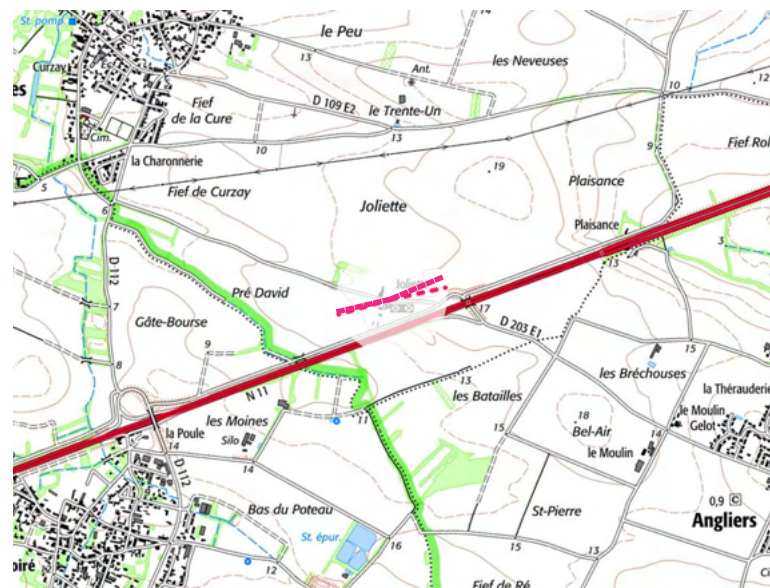
Photomontage à 50° L'observateur doit s'éloigner de 43 cm pour une observation réaliste sur une impression A3.

T Y P O L O G I E D E L' E N J E U P A Y S A G E R	É L É M E N T C O N C E R N É	A N A L Y S E P A Y S A G È R E	T Y P O L O G I E D E L' I M P A C T P A Y S A G E R	É V A L U A T I O N D E L' I M P A C T P A Y S A G E R					
Effet cumulé avec un autre parc éolien	PE de Longèves	Le projet s'inscrit de part et d'autre du PE de Longèves. Les interdistances entre les éoliennes sont importantes, mais irrégulières, et augmentent de ce fait l'occupation horizontale du motif éolien. À noter que la hauteur apparente des éoliennes est supérieure aux machines en service et aux éléments paysagers qui ponctuent la ligne d'horizon.	> Effet d'étalement sur l'horizon > Effet de renforcement du motif éolien > Point d'appel perturbateur	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis l'habitat ou concurrence visuelle avec une silhouette de bourg	Frange ouest d'Angliers	Depuis ce secteur habité, les éoliennes occupent l'intégralité de ce panorama. Il y a un effet d'étalement important. En raison de la proximité du projet, la hauteur apparente des éoliennes est importante et génère (tout comme les éoliennes de Longèves) un effet d'écrasement sur la trame bâtie. Ainsi, il y a une forte modification du paysage quotidien des habitants d'Angliers.	> Effet d'écrasement du bâti > Modification du paysage quotidien > Point d'appel visuel	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE :

n°50 : Perception depuis les abords du hameau la Joliette

Enjeux :	Effet cumulé avec un autre parc éolien	Perception depuis l'habitat ou concurrence visuelle avec une silhouette de bourg



Localisation de la prise de vue



A



B

Photographie de l'état initial à 50°

Caractéristiques de la prise de vue	
Identifiant	48 A et B
Coordonnées L93	X 393511 ; Y 6576412
Altitude	13 m
Date et heure	09/04/2020 11h12
Eolienne la plus proche	0,6 km
Eolienne la plus éloignée	2,2 km
Nombre d'éoliennes visibles	4/4
Azimut	-18°
Appareil Photo Numérique	Canon EOS 100D
Hauteur de la prise de vue	1,6 m
Caractéristiques du projet	
Diamètre du rotor	150 m
Hauteur totale	200 m
Nombre d'éoliennes	4
Orientation du rotor	Vers l'observateur



LÉGENDE : • Projet • Parc construit • Parc autorisé • Parc en instruction

Photographie de l'état simulé à 169°



Vue A

Photomontage à 50° *L'observateur doit s'éloigner de 43 cm pour une observation réaliste sur une impression A3.*

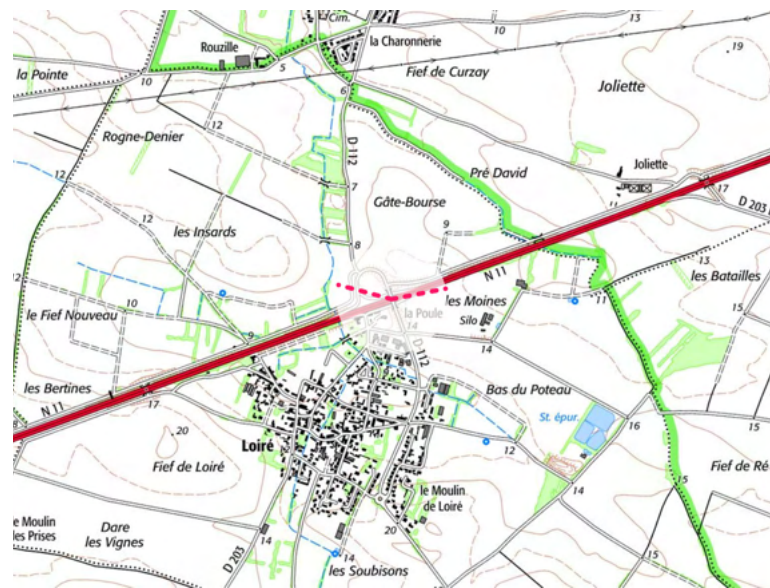


Vue B
Photomontage à 50° L'observateur doit s'éloigner de 43 cm pour une observation réaliste sur une impression A3.

TYPLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER		ÉLÉMENT CONCERNÉ	ANALYSE PAYSAGÈRE	TYPLOGIE DE L'IMPACT PAYSAGER	ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER					
Effet cumulé avec un autre parc éolien		PE de Longèves et PE d'Andilly	Depuis les abords du hameau de la Joliette, les PE de Longèves et d'Andilly sont peu prégnants, partiellement filtré voire masqué par une masse arborée. Le PE Nord N11 s'inscrit de part et d'autre de ces parcs. L'insertion du projet augmente de manière importante la présence et l'emprise horizontale du motif éolien. Au vu de la proximité avec ce secteur habité, la prégnance visuelle des machines, notamment de E2 et E3, est très forte. La hauteur apparente des éoliennes produit un effet de miniaturisation sur les constructions. Il y a un risque d'effet d'encerclement dû à l'implantation des éoliennes en projet de part et d'autre du hameau (2 habitations). Par ailleurs, le mouvement des pales génère des points d'appel visuels significatifs et perturbateurs pour les riverains.	> Effet d'étalement sur l'horizon > Effet de renforcement du motif éolien > Point d'appel visuel majeur	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis l'habitat ou concurrence visuelle avec une silhouette de bourg		Hameau Joliette		> Effet d'écrasement du bâti > Modification du paysage quotidien > Point d'appel visuel majeur	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE : n°51 : Perception depuis le franchissement de la RN 11 par la RD 112, au nord de Loiré

Enjeux : Effet cumulé avec un autre parc éolien Perception depuis les axes de communication



Localisation de la prise de vue



A



B

Photographie de l'état initial à 50°

Caractéristiques de la prise de vue	
Identifiant	105 A et B
Coordonnées L93	X 392606 ; Y 6576037
Altitude	13,5 m
Date et heure	12/06/2019 14h41
Eolienne la plus proche	0,7 km
Eolienne la plus éloignée	3,1 km
Nombre d'éoliennes visibles	4/4
Azimut	-1°
Appareil Photo Numérique	Canon EOS 100D
Hauteur de la prise de vue	1,6 m
Caractéristiques du projet	
Diamètre du rotor	150 m
Hauteur totale	200 m
Nombre d'éoliennes	4
Orientation du rotor	Vers l'observateur



LÉGENDE : • Projet • Parc construit • Parc autorisé • Parc en instruction

Photographie de l'état simulé à 154°



Vue A

Photomontage à 50° *L'observateur doit s'éloigner de 43 cm pour une observation réaliste sur une impression A3.*



Vue B

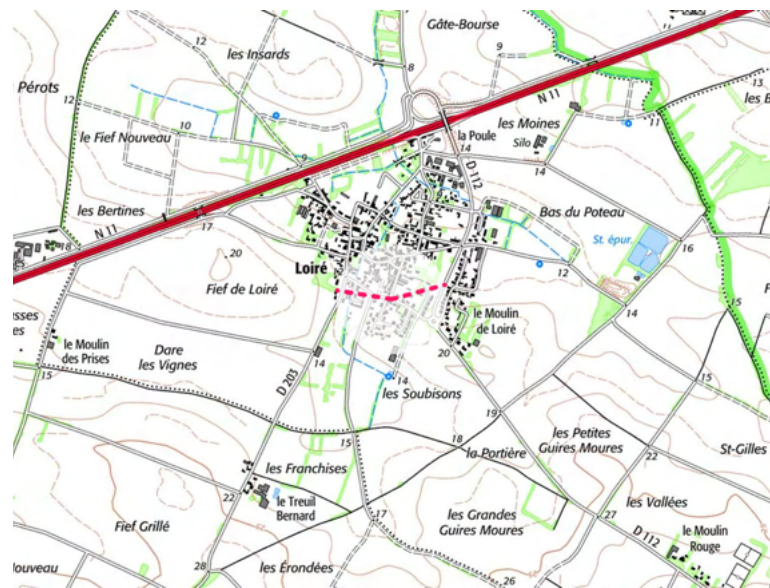
Photomontage à 50° L'observateur doit s'éloigner de 43 cm pour une observation réaliste sur une impression A3.

T Y P O L O G I E D E L' E N J E U P A Y S A G E R	É L É M E N T C O N C E R N É	A N A L Y S E P A Y S A G È R E	T Y P O L O G I E D E L' I M P A C T P A Y S A G E R	É V A L U A T I O N D E L' I M P A C T P A Y S A G E R					
Effet cumulé avec un autre parc éolien	Parcs éoliens	Le parc en projet est implanté au cœur du vaste parcellaire cultivé de la plaine d'Aunis et à l'avant-plan du parc en service de Longèves. Depuis le franchissement de la RN 11, le projet occupe une majeure partie du panorama (environ 150°), l'étalement horizontal du projet est important. Au plus proche du parc, les éoliennes possèdent une hauteur apparente importante, dominant l'ensemble des éléments paysagers visibles. Au vu de leur forte prégnance visuelle, les éoliennes du projet génèrent de nombreux points d'appels visuels.	> Effet d'étalement sur l'horizon > Effet de renforcement du motif éolien > Modification de la lisibilité des parcs existants > Point d'appel visuel	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis les axes de communication	RD 112 et RN 11	Depuis la RN 11, le projet ne peut être visible dans sa totalité. En effet, les talus et les voies d'insertion peuvent masquer une partie des machines. Cependant, au vu de leur proximité, le mouvement des pales des éoliennes visibles (groupe de 2 ou de 3) constituent des points d'appels visuels significatifs pour l'automobiliste en mouvement. Depuis la RD 112, le projet occupe une grande partie du champs visuel de l'automobiliste. Bien qu'il n'y ait pas d'éoliennes dans l'axe de la voie, leur implantation aux extrémités du champs visuel de l'observateur, leur prégnance et leur mouvement constituent des nouveaux points d'appels visuels. Il y a une modification très nette du paysage traversé.	> Modification du paysage traversé > Point d'appel visuel	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE :

n°52 : Perception depuis le centre de Loiré

Enjeux :	Effet cumulé avec un autre parc éolien	Perception depuis les axes de communication	Perception depuis l'habitat ou concurrence visuelle avec une silhouette de bourg



Localisation de la prise de vue



Photographie de l'état initial à 50°

Caractéristiques de la prise de vue	
Identifiant	107
Coordonnées L93	X 392364 ; Y 6575272
Altitude	14 m
Date et heure	31/07/2019 15h14
Eolienne la plus proche	1,2 km
Eolienne la plus éloignée	1,7 km
Nombre d'éoliennes visibles	2/4
Azimut	-6°
Appareil Photo Numérique	Canon EOS 100D
Hauteur de la prise de vue	1,6 m
Caractéristiques du projet	
Diamètre du rotor	150 m
Hauteur totale	200 m
Nombre d'éoliennes	4
Orientation du rotor	Vers l'observateur



LÉGENDE : • *Projet* • *Parc construit* • *Parc autorisé* • *Parc en instruction*

Photographie de l'état simulé à 125°



Photomontage à 50° L'observateur doit s'éloigner de 43 cm pour une observation réaliste sur une impression A3.

TYPLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER		ÉLÉMENTCONCERNÉ	ANALYSE PAYSAGÈRE	TYPLOGIE DE L'IMPACT PAYSAGER	ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER					
Effet cumulé avec un autre parc éolien		PE de Longèves et d'Andilly	Bien que les pales des éoliennes projetées soit visibles en arrière-plan des habitations du bourg de Loiré, les éoliennes de Longèves et d'Andilly sont masquées par ces constructions. Il n'y a donc pas d'interaction visuelle entre les parcs éoliens.	> Pas de modification de la lisibilité des parcs existants	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis les axes de communication		RD 203	Depuis la RD 203, la fraction visible des éoliennes est relativement faible, tronquées par les habitations ou masquées par la végétation privative. Par ailleurs, au vu de la vitesse de déplacement de l'observateur et de l'implantation du projet (latérale à la voie), la visibilité sur le parc Nord N11 est altérée. La modification du paysage traversé est donc faible.	> Modification du paysage traversé > Point d'appel visuel	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis l'habitat ou concurrence visuelle avec une silhouette de bourg		Centre de Loiré	Depuis le centre du village, seuls des fragments de pales sont visibles par intermittence. Néanmoins, l'introduction du motif éolien modifie de manière notable le paysage quotidien des riverains. Le mouvement des pales des éoliennes génère des points d'appels visuels importants.	> Modification du paysage quotidien > Point d'appel visuel	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE :

n°53 : Perception depuis la frange nord-ouest de Vérines

Enjeux :

Structure paysagères et secteur panoramique

Effet cumulé avec un autre parc éolien

Perception depuis les axes de communication

Perception depuis l'habitat ou concurrence visuelle avec une silhouette de bourg



Localisation de la prise de vue



A



B

Photographie de l'état initial à 50°

Caractéristiques de la prise de vue	
Identifiant	111 A et B
Coordonnées L93	X 393512 ; Y 6574161
Altitude	34 m
Date et heure	19/06/2018 16h53
Eolienne la plus proche	2,5 km
Eolienne la plus éloignée	3,7 km
Nombre d'éoliennes visibles	4/4
Azimut	-6°
Appareil Photo Numérique	Canon EOS 100D
Hauteur de la prise de vue	1,6 m
Caractéristiques du projet	
Diamètre du rotor	150 m
Hauteur totale	200 m
Nombre d'éoliennes	4
Orientation du rotor	Vers l'observateur



LÉGENDE : • Projet • Parc construit • Parc autorisé • Parc en instruction

Photographie de l'état simulé à 110°



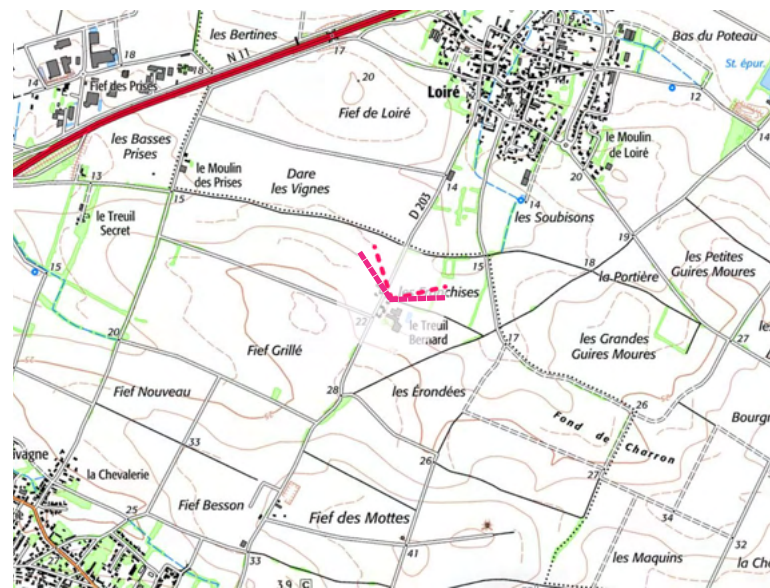
Vue A
Photomontage à 50° L'observateur doit s'éloigner de 43 cm pour une observation réaliste sur une impression A3.

TYPLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER	ÉLÉMENT CONCERNÉ	ANALYSE PAYSAGÈRE	TYPLOGIE DE L'IMPACT PAYSAGER	ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER					
Perception des structures paysagères et secteurs panoramiques	Plaine d'Aunis	Le projet s'insère au cœur des parcelles cultivées de la plaine d'Aunis. Bien que la hauteur apparente des éoliennes soit supérieure à celle des machines existantes de Longèves, il n'y a pas de rupture d'échelle observée avec les structures paysagères. Cependant, les interdistances entre les éoliennes sont généreuses et produisent un effet d'étalement sur l'horizon très important. En effet, le PE de Nord N11 occupe environ 75° du champ visuel. Il y a une modification du paysage observé.	> Effet d'étalement sur l'horizon > Modification du paysage observé	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Effet cumulé avec un autre parc éolien	Parcs éoliens	Le projet s'insère au premier plan du PE de Longèves et d'Andilly. De fait, la hauteur apparente des éoliennes de Nord N11 est plus importante. Le parc en service présente des chevauchements de rotors tandis que le parc en projet ne crée pas de point d'appel visuel perturbateur grâce à des interdistances importantes. Néanmoins, l'introduction du projet augmente de manière significative l'emprise visuelle du motif éolien à l'horizon.	> Effet d'étalement sur l'horizon > Effet de renforcement du motif éolien > Point d'appel visuel	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis les axes de communication	RD 112	Le parc en projet se situe à proximité directe de l'axe de la voie et se prolonge vers l'est. Depuis la RD 112, la vue est ouverte et dégagée sur la plaine d'Aunis. Le parc est visible dans son intégralité, avec des hauteurs apparentes conséquentes. Bien que la vitesse de déplacement de l'observateur et l'implantation puissent réduire la lisibilité du projet de Nord N11, la prégnance visuelle des machines dans ce paysage ouvert reste très importante. La modification du paysage traversé est notable.	> Modification du paysage traversé > Interférence visuelle > Point d'appel visuel	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis l'habitat ou concurrence visuelle avec une silhouette de bourg	Frange nord-ouest de Vérines	Depuis la frange nord-ouest de Vérines, la vue s'ouvre sur un vaste parcellaire agricole où l'horizon est marqué par quelques résidus bocagers. L'étendue horizontale du projet, la hauteur apparente des machines ainsi que le mouvement des pales génèrent une modification du paysage quotidien pour les riverains.	> Modification du paysage quotidien > Interférence visuelle	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE :

n°54 : Perception depuis le hameau le Treuil Bernard

Enjeux :	Effet cumulé avec un autre parc éolien	Perception depuis l'habitat ou concurrence visuelle avec une silhouette de bourg



Localisation de la prise de vue



Photographie de l'état initial à 50°

Caractéristiques de la prise de vue	
Identifiant	93
Coordonnées L93	X 391786 ; Y 6574504
Altitude	21 m
Date et heure	31/07/2019 15h05
Eolienne la plus proche	1,9 km
Eolienne la plus éloignée	4,6 km
Nombre d'éoliennes visibles	4/4
Azimut	27°
Appareil Photo Numérique	Canon EOS 100D
Hauteur de la prise de vue	1,6 m
Caractéristiques du projet	
Diamètre du rotor	150 m
Hauteur totale	200 m
Nombre d'éoliennes	4
Orientation du rotor	Vers l'observateur



LÉGENDE : • *Projet* • *Parc construit* • *Parc autorisé* • *Parc en instruction*

Photographie de l'état simulé à 126°



Photomontage à 50° L'observateur doit s'éloigner de 43 cm pour une observation réaliste sur une impression A3.

T Y P O L O G I E D E L' E N J E U P A Y S A G E R	É L É M E N T C O N C E R N É	A N A L Y S E P A Y S A G È R E	T Y P O L O G I E D E L' I M P A C T P A Y S A G E R	É V A L U A T I O N D E L' I M P A C T P A Y S A G E R					
Effet cumulé avec un autre parc éolien	Parcs éoliens	Le parc en projet s'insère en arrière-plan d'un linéaire arboré qui masque l'horizon. La hauteur apparente des éoliennes est décroissante vers l'est. Cependant, au vu de sa proximité, la hauteur apparente de E1 est importante. Il y a un risque d'effet de miniaturisation de la trame végétale. Les interdistances entre les machines sont généreuses et permettent de maintenir une bonne lisibilité du parc existant et du projet mais cet espacement important contribue à l'étalement du motif éolien.	> Effet d'étalement sur l'horizon > Effet de renforcement du motif éolien > Point d'appel visuel	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis l'habitat ou concurrence visuelle avec une silhouette de bourg	Hameau le Treuil Bernard	Depuis les abords du Treuil Bernard, les éoliennes en projet s'inscrivent derrière l'horizon boisé. L'ensemble des rotors des machines est visible au-dessus de cette trame végétale. Au vu du mouvement des pales et de la prégnance visuelle des éoliennes du projet, la modification du paysage quotidien pour les riverains demeure importante.	> Modification du paysage quotidien > Point d'appel visuel	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

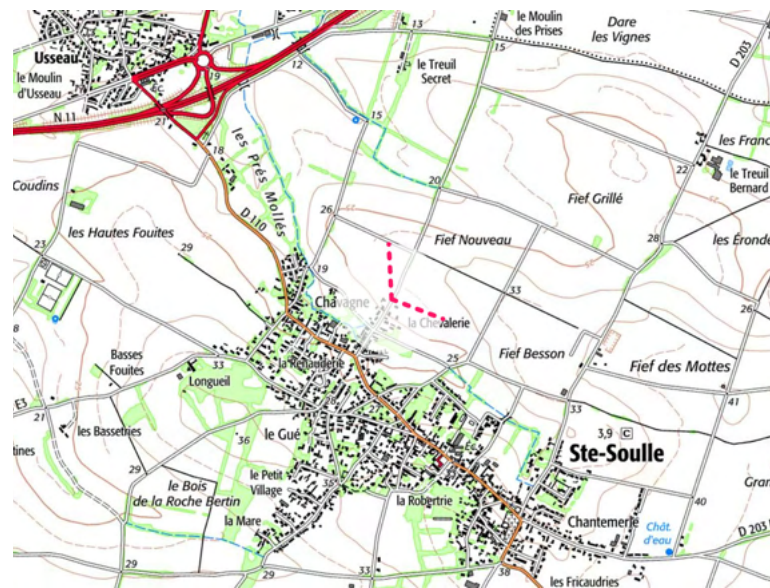
AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE :

n°55 : Perception depuis la frange nord de Sainte-Soulle

Enjeux :

Effet cumulé avec un autre parc éolien

Perception depuis l'habitat ou concurrence visuelle avec une silhouette de bourg

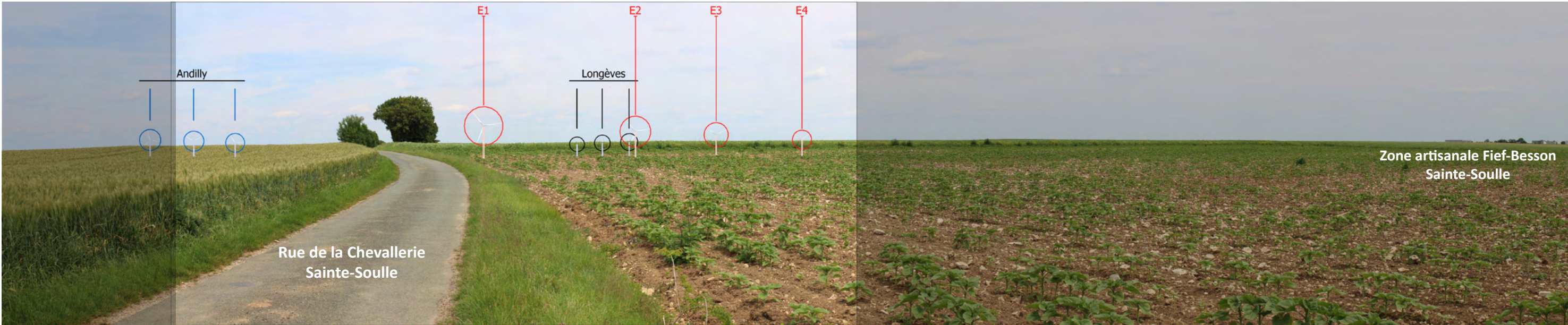


Localisation de la prise de vue



Photographie de l'état initial à 50°

Caractéristiques de la prise de vue	
Identifiant	91
Coordonnées L93	X 390387 ; Y 6573842
Altitude	28 m
Date et heure	23/05/2019 13h03
Eolienne la plus proche	2,9 km
Eolienne la plus éloignée	6,1 km
Nombre d'éoliennes visibles	4/4
Azimut	51°
Appareil Photo Numérique	Canon EOS 100D
Hauteur de la prise de vue	1,6 m
Caractéristiques du projet	
Diamètre du rotor	150 m
Hauteur totale	200 m
Nombre d'éoliennes	4
Orientation du rotor	Vers l'observateur



LÉGENDE : • *Projet* • *Parc construit* • *Parc autorisé* • *Parc en instruction*

Photographie de l'état simulé à 114°



Photomontage à 50° L'observateur doit s'éloigner de 43 cm pour une observation réaliste sur une impression A3.

Typologie de l'enjeu paysager	Élément concerné	Analyse paysagère	Typologie de l'impact paysager	Évaluation de l'impact paysager					
				Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Effet cumulé avec un autre parc éolien	PE de Longèves et PE d'Andilly	Le projet s'insère au premier plan du PE de Longèves, sans toutefois modifier la lisibilité du parc existant. La hauteur apparente des éoliennes de Nord N11 est décroissante vers l'est : le rotor de E4 est tronqué de moitié par le relief. L'insertion du projet augmente l'occupation horizontale du motif éolien de manière importante en raison des interdistances généreuses entre les machines.	> Effet d'étalement sur l'horizon > Effet de renforcement du motif éolien	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis l'habitat ou concurrence visuelle avec une silhouette de bourg	Frange nord de Sainte-Soulle	Depuis la frange nord de Sainte-Soulle, la vue est ouverte et dégagée sur le vaste parcellaire agricole de la plaine d'Aunis. Le parc en projet est visible émergeant derrière la ligne d'horizon. Le mouvement des pales constitue des interférences visuelles depuis le secteur habité.	> Modification du paysage quotidien > Point d'appel visuel	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE :

n°56 : Perception depuis la frange est d'Usseau

Enjeux :	Effet cumulé avec un autre parc éolien	Perception depuis l'habitat ou concurrence visuelle avec une silhouette de bourg

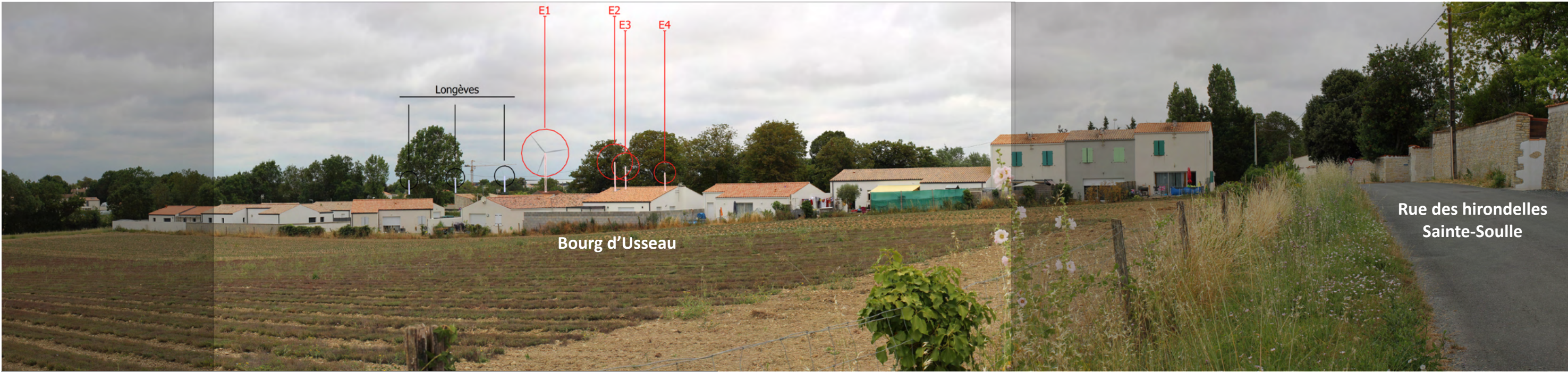


Localisation de la prise de vue



Photographie de l'état initial à 50°

Caractéristiques de la prise de vue	
Identifiant	87
Coordonnées L93	X 389443 ; Y 6575035
Altitude	15 m
Date et heure	12/07/2019 11h31
Eolienne la plus proche	2,4 km
Eolienne la plus éloignée	6,4 km
Nombre d'éoliennes visibles	2/4
Azimut	74°
Appareil Photo Numérique	Canon EOS 100D
Hauteur de la prise de vue	1,6 m
Caractéristiques du projet	
Diamètre du rotor	150 m
Hauteur totale	200 m
Nombre d'éoliennes	4
Orientation du rotor	Vers l'observateur



LÉGENDE : • Projet • Parc construit • Parc autorisé • Parc en instruction

Photographie de l'état simulé à 98°



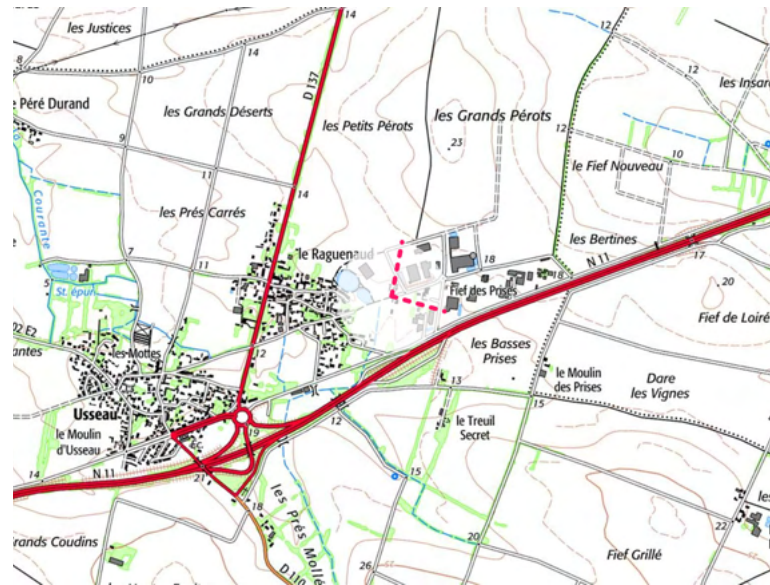
Photomontage à 50° L'observateur doit s'éloigner de 43 cm pour une observation réaliste sur une impression A3.

TYPLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER	ÉLÉMENT CONCERNÉ	ANALYSE PAYSAGÈRE	TYPLOGIE DE L'IMPACT PAYSAGER	ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER					
Effet cumulé avec un autre parc éolien	PE de Longèves	Le projet Nord N11, tout comme le parc en service de Longèves, est visible en arrière-plan d'un linéaire arboré. Toutefois, les éoliennes E2, E3 et E4 sont masquées par la végétation et seule E1, plus proche de l'observateur, est visible. Bien que les éoliennes en projet présentent une hauteur apparente supérieure à celles de Longèves, ces dernières demeurent à l'échelle du paysage. Il n'y a pas d'effet d'écrasement sur les éléments arborés. Le projet s'insère à l'avant-plan du parc en service sans en modifier sa lisibilité.	> Effet de mitage > Effet de renforcement du motif éolien > Point d'appel visuel	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis l'habitat ou concurrence visuelle avec une silhouette de bourg	Frange est d'Usseau	Depuis ce secteur non bâti, le rotors de E1 est visible, avec une prégnance visuelle importante. Bien qu'il n'y ait pas d'effet d'écrasement sur les structures bâties et végétales, les mouvements des pales peuvent constituer des points d'appels visuels significatifs pour les riverains. Par ailleurs, l'insertion du parc en projet augmente la présence du motif éolien en arrière-plan de cette trame bâtie. Il y a une modification relativement forte du paysage quotidien.	> Modification du paysage quotidien > Point d'appel visuel	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE :

n°57 : Perception depuis la zone d'activité Atlanparc

Enjeux :	Effet cumulé avec un autre parc éolien	Perception depuis l'habitat ou concurrence visuelle avec une silhouette de bourg



Localisation de la prise de vue



Photographie de l'état initial à 50°

Caractéristiques de la prise de vue	
Identifiant	86
Coordonnées L93	X 390217 ; Y 6575408
Altitude	16 m
Date et heure	12/07/2019 11h40
Eolienne la plus proche	1,6 km
Eolienne la plus éloignée	5,5 km
Nombre d'éoliennes visibles	2/4
Azimut	56°
Appareil Photo Numérique	Canon EOS 100D
Hauteur de la prise de vue	1,6 m
Caractéristiques du projet	
Diamètre du rotor	150 m
Hauteur totale	200 m
Nombre d'éoliennes	4
Orientation du rotor	Vers l'observateur



LÉGENDE : • *Projet* • *Parc construit* • *Parc autorisé* • *Parc en instruction*

Photographie de l'état simulé à 94°



Photomontage à 50° L'observateur doit s'éloigner de 43 cm pour une observation réaliste sur une impression A3.

Typologie de l'enjeu paysager		Élé ment concerné	Analyse paysagère	Typologie de l'im pact paysager		Évaluation de l'im pact paysager					
Perception depuis l'habitat ou concurrence visuelle avec une silhouette de bourg		Zone d'activité Atlanparc	Depuis la frange ouest de la zone d'activité, des portions de pales des éoliennes E1, E2 et E3 du PE de Nord N11 sont visibles en arrière-plan des bâtiments industriels et créent des interférences visuelles. La hauteur apparente des éoliennes est similaire à celle des constructions et des masses arborées. Depuis ce secteur, bien que visibles par intermittence, les pales des éoliennes sont prégnantes, elles modifient le paysage observé. À noter toutefois que E4 n'est pas perceptible, masquée par les constructions et la végétation.	> Modification du paysage observé > Interférence visuelle		Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

5 . CONCLUSION DES IM PACTS PAYSAGERS DE L' AIRE IM M ÉD IATE

■ PERCEPTION DES STRUCTURES PAYSAGÈRES ET SECTEURS PANORAMIQUES

Dans l'aire d'étude immédiate, l'impact du projet est ainsi qualifié de faible à modéré. Malgré une modification du paysage existant par une présence renforcée de l'énergie éolienne, les photomontages montrent que l'échelle du projet demeure cohérente avec celle des composantes paysagères (parcellaire cultivé et bocage résiduel). Il n'y a pas d'effet d'écrasement, ni de rupture d'échelle observé après l'insertion du PE Nord N11.

■ EFFET CUMULÉ AVEC UN AUTRE PARC ÉOLIEN

Dans l'aire d'étude immédiate, le projet Nord N11 entretient d'étroites relations visuelles avec le parc éolien en service de Longèves (hauteur totale du parc : 150m) mais aussi avec le parc accordé d'Andilly (hauteur totale du parc : 200m). Les éoliennes projetées présentent de manière générale une hauteur apparente plus importante que celles de Longèves.

Sur l'ensemble des photomontages réalisés, l'insertion du parc éolien de Nord N11 augmente de manière significative la présence - par le nombre d'éoliennes - et l'emprise horizontale du motif éolien. Cependant, peu de simulations ont mis en évidence des situations de chevauchements visuels, au sein même du projet ou avec les autres parcs éoliens, modifiant la lisibilité des implantations.

A proximité du projet, l'ouverture visuelle des paysages offre une vue sur la totalité du parc en projet. Plus précisément, dès lors que les vues sont ouvertes et dégagées sur le parcellaire agricole de la plaine d'Aunis, le motif éolien devient omniprésent après l'introduction du projet. Il y a un risque d'effet d'étalement du motif éolien important.

Les photomontages réalisés font, globalement, état d'impacts modérés à forts (16 photomontages sur 19). Un photomontage (n°51) a été qualifié avec un impact très fort vis-à-vis des autres parcs installés ou à venir.

■ PERCEPTION DEPUIS LES AXES DE COMMUNICATION

Du fait de l'ouverture visuelle de la plaine d'Aunis et du contexte éolien marqué par le PE de Longèves, les impacts depuis les axes de communication ont, généralement, été évalués comme forts voire très forts (5 photomontages sur 11). En effet, l'implantation du projet à proximité d'un axe routier fréquenté (RN 11) génère des impacts visuels importants pour l'automobiliste. Cependant, dès lors que l'automobiliste traverse une séquence bâtie ou bien que le projet s'éloigne de l'axe de la voie, les vues en direction du PE Nord N11 se réduisent, tout comme l'impact qu'il génère. Par ailleurs, 5 photomontages font état d'impacts jugés nuls à modérés.

■ PERCEPTION DEPUIS L'HABITAT OU CONCURRENCE VISUELLE AVEC UNE SILHOUETTE DE BOURG

La modification potentielle du paysage quotidien pour l'habitat proche a été recensée comme le principal enjeu paysager de l'état initial. Ainsi, un nombre conséquent de photomontages (20), représentatifs des différentes perceptions depuis les habitats proches, a été réalisé.

L'analyse des photomontages permet d'illustrer qu'entre l'état initial et l'état projeté, les variations sont peu nombreuses. Ces simulations présentent un projet éolien qui occupe la zone d'implantation potentielle dans sa longueur et longe la RN 11. L'impact est essentiellement lié à l'augmentation de la présence du motif éolien, à l'importante emprise visuelle horizontale et aux interférences visuelles créées par le mouvement des pales modifiant l'appréciation générale du paysage quotidien et vécu des habitants.

Globalement, les impacts ont été qualifiés de modérés à très forts sur l'ensemble des photomontages (12 sur 20). Néanmoins, au besoin, des mesures complémentaires seront à rechercher pour réduire localement l'impact du projet. Seul un photomontage (n° 37) fait état d'un impact très faible, la fraction visible du projet y étant très réduite.

■ VISIBILITÉ ET/OU COVISIBILITÉ AVEC UN ÉDIFICE OU UN SITE PROTÉGÉ

L'aire d'étude immédiate compte un seul Monument Historique : la motte castral du Breuil-Bertin. Depuis cet édifice aucune sensibilité n'a été relevée au stade de l'état initial. De même, aucune situation de covisibilité n'a été identifiée.

6 . TABLEAU RÉCAPITULATIF DES ENJEUX ET IM PACTS PAYSAGERS DE L' AIRE IM M É D I A T E

NUMÉRO DU POINT DE VUE	TITRE DU POINT DE VUE	PERCEPTION DES STRUCTURES PAYSAGÈRES ET SECTEURS PANORAMIQUES	EFFET CUMULÉ AVEC UN AUTRE PARC ÉOLIEN	PERCEPTION DEPUIS LES AXES DE COMMUNICATION	PERCEPTION DEPUIS L'HABITAT OU CONCURRENCE VISUELLE AVEC UNE SILHOUETTE DE BOURG	VISIBILITE OU COVISIBILITE AVEC UN ÉDIFICE OU UN SITE PROTÉGÉ
Aire immédiate						
34	Perception depuis la gare de Mouillepie	Marais Poitevin (PNR)				Canal de Marans (site inscrit)
35	Perception depuis la route entre les villages de Saint-Ouen-d'Aunis et Usseau		PE de Longèves et d'Andilly		Concurrence visuelle avec le Raguenaud	
36	Perception depuis la frange sud de Saint-Ouen-d'Aunis		Parcs éoliens		Frang	
37	Perception depuis le centre de Breuil			RD 137	Centre de Breuil	
38	Perception depuis les abords du hameau les Grand-Maisons		Parcs éoliens		Hameau les Grand-Maisons	
39	Perception depuis la RD 137		PE de Longèves	RD 137		
40	Panorama sur la plaine cultivée d'Aunis et la silhouette de Longèves	Plaine d'Aunis	PE de Longèves	RD 112	Concurrence visuelle avec le bourg de Longèves	
41	Perception depuis le centre-bourg de Longèves			RD 112	Centre de Longèves	
42	Perception depuis la frange sud-est de Longèves				Frang	
43	Perception depuis les abords du hameau la Bonnelière		PE de Longèves		Hameau la Bonnelière	
44	Perception depuis les abords du hameau la Pérault		Parcs éoliens		Hameau la Pérault	
45	Perception depuis le franchissement de la RN 11 par la RD 109		Parcs éoliens	RD 109 et RN 11		
46	Perception depuis le centre de Nuaillé-d'Aunis		PE de Longèves	RD 109	Centre de Nuaillé-d'Aunis	
47	Perception depuis la RD 207, en amont de Nuaillé-d'Aunis		PE de Longèves et PE d'Andilly	RD 207	Concurrence visuelle avec le bourg de Nuaillé-d'Aunis	
48	Perception depuis la frange sud-ouest d'Angliers		PE de Longèves	RD 109	Frang	

Figure 101 : Tableau de synthèse des impacts paysagers des photomontages de l'aire immédiate 1/2

VALEUR DE L'IMPACT	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
--------------------	-----	-------------	--------	--------	------	-----------



NUMÉRO DU POINT DE VUE	TITRE DU POINT DE VUE	PERCEPTION DES STRUCTURES PAYSAGÈRES ET SECTEURS PANORAMIQUES	EFFET CUMULÉ AVEC UN AUTRE PARC ÉOLIEN	PERCEPTION DEPUIS LES AXES DE COMMUNICATION	PERCEPTION DEPUIS L'HABITAT OU CONCURRENCE VISUELLE AVEC UNE SILHOUETTE DE BOURG	VISIBILITE OU COVISIBILITE AVEC UN ÉDIFICE OU UN SITE PROTÉGÉ
49	Perception depuis la frange ouest d'Angliers		PE de Longèves		Frange ouest d'Angliers	
50	Perception depuis les abords du hameau Joliette		PE de Longèves et PE d'Andilly		Hameau Joliette	
51	Perception depuis le franchissement de la RN 11 par la RD 112, au nord de Loiré		Parcs éoliens	RD 112 et RN 11		
52	Perception depuis le centre de Loiré		PE de Longèves et PE d'Andilly	RD 203	Centre de Loiré	
53	Perception depuis la frange nord-ouest de Vérines	Plaine d'Aunis	Parcs éoliens	RD 112	Frange nord-ouest de Vérines	
54	Perception depuis le hameau le Treuil Bernard		Parcs éoliens		Hameau le Treuil Bernard	
55	Perception depuis la frange nord de Sainte-Soulle		PE de Longèves et PE d'Andilly		Frange nord de Sainte-Soulle	
56	Perception depuis la frange est d'Usseau		PE de Longèves		Frange est d'Usseau	
57	Perception depuis la zone d'activité Atlanparc				Zone d'activité Atlanparc	

Figure 102 : *Tableau de synthèse des impacts paysagers des photomontages de l'aire immédiate 2/2*

VALEUR DE L'IMPACT	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
--------------------	-----	-------------	--------	--------	------	-----------